Nations Unies S/PV.8025



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8025e séance

Mercredi 16 août 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Aboulatta	(Égypte)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wu Haitao
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	Mme Schoulgin-Nyoni
	Ukraine	M. Mialkovskyi
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2017/640)

17-25881 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2017/640)

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

M. Tanin participe à la séance par visioconférence depuis Pristina.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite Mme Vlora Çitaku à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2017/640, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne maintenant la parole à M. Tanin.

M. Tanin (*parle en anglais*) : Le trimestre écoulé a été dominé par la tenue d’élections générales anticipées au Kosovo et par les longues négociations, tractations et autres marchandages qui se sont ensuivis pour former un nouveau gouvernement. À l’heure où nous nous réunissons aujourd’hui, ces discussions sont toujours en cours. Qu’il me soit permis de commencer par faire quelques observations sur ce processus.

Premièrement, la décision de convoquer des élections anticipées a été une décision délibérée. La rupture du pacte d’unité a mis fin à la coalition au pouvoir, toutefois les partis qui espéraient de cette manière obtenir une plus large majorité pourraient bien voir leurs espoirs déçus.

Deuxièmement, la phase de transition s’est révélée très difficile. La coalition principale n’a pas réussi à obtenir la majorité absolue. Certains partis ont obtenu quelques voix en plus, tandis que l’opposition historique a fortement progressé. En conséquence, nous assistons à un changement dans la structure du paysage politique au Kosovo, un des plus importants enregistrés depuis de nombreuses années. Un facteur à avoir sans doute contribué à ce changement est l’évolution radicale de l’état d’esprit de nombreux électeurs, en particulier parmi la jeune génération, pour laquelle l’emploi, l’accès à l’éducation et les débouchés économiques, le recul de la corruption et le renforcement de l’état de droit sont des préoccupations prépondérantes. Le discours ethno-nationaliste n’a pas réussi à mobiliser la majorité de l’électorat autant que par le passé. Le nouveau paysage politique issu des élections affecte naturellement tous les partis, qui se préparent actuellement aux élections municipales prévues en octobre.

Troisièmement, il est indiscutable que les élections ont été libres, régulières et pluralistes, malgré le très court délai de préparation et de campagne. C’est le constat fait par la Mission d’observation électorale de l’Union européenne, tout en relevant des problèmes de longue date concernant la mise à jour des listes électorales et la pleine participation des électeurs hors du Kosovo. Nous saluons l’importante contribution de l’équipe d’observateurs de l’Union européenne et d’autres observateurs durant les élections et tenons également à souligner le rôle de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui a facilité le déroulement du scrutin dans les municipalités du nord et fourni une assistance technique à la Commission électorale centrale. Fait important, les résultats n’ont donné lieu à aucune contestation majeure.

Le taux de participation global a été de 41 %. Même s’il est sensiblement le même que pour les élections de 2014, il convient de noter qu’il y a eu une poussée des nouveaux électeurs, avec des variations sur l’ensemble Kosovo, le taux allant de moins de 30 % dans certains districts à plus de 60 % dans d’autres. Dans les zones serbes, le taux de participation a été le plus élevé enregistré ces derniers temps. Nous devons garder en mémoire que les Serbes du Kosovo sont passés du boycottage des élections au Kosovo à une participation partielle, puis à une participation active.

Ces élections n'ont produit aucune volonté de changement dans la participation féminine. Si les entités politiques se sont conformées à la répartition des sièges entre les sexes prévue par la loi électorale, la représentation des femmes dans les postes de direction demeure limitée. Il n'y a pas de candidatures féminines au poste de Premier Ministre et rares sont ceux qui croient à cette éventualité dans un futur cabinet. La représentation des femmes dans les organes électoraux est aussi demeurée faible : elles ne sont que 9 % des membres de la Commission électorale centrale du Kosovo.

Quatrièmement, la préoccupation majeure est peut-être que le processus électoral lui-même a absorbé l'énergie des institutions au cours des trois derniers mois. En fait, une carence des fonctions institutionnelles a entravé le progrès sur tout l'éventail des priorités de la gouvernance. D'importantes opportunités économiques et sociales ont été perdues pendant cette période, par exemple faute d'utiliser les ressources qui restent disponibles par l'entremise du mécanisme de stabilisation et d'association européennes. À la fin de juillet, le Fonds monétaire international a annulé la dernière tranche de l'accord de financement étalé sur deux ans en l'absence d'un gouvernement pleinement habilité à en compléter l'examen. Selon la Banque centrale du Kosovo, les investissements étrangers ont diminué de près de deux tiers durant l'année écoulée. Le climat d'incertitude politique au cours du dernier trimestre est indissolublement lié à ces faits.

Je voudrais appeler l'attention du Conseil sur un autre fait nouveau important dans la région : l'initiative prise par le Président serbe Vučić de lancer un dialogue interne sur le Kosovo, question que j'ai eu l'occasion, la semaine dernière à Belgrade, de discuter avec lui et avec le premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères Dačić. Le 24 juillet, le Président Vučić a publiquement déclaré que, pour garantir que les progrès de la Serbie soient constants et durables, les Serbes devaient se mettre en devoir de résoudre la question du Kosovo et éviter de laisser à la génération suivante « ce plus lourd des fardeaux ». Il a aussi averti que si le conflit historique entre Serbes et Albanais n'était pas résolu, cela représenterait un échec commun des deux peuples et que l'effort supposait « un processus long, complexe et souvent pénible ». Le Ministre kosovar des affaires étrangères Hoxhaj s'est félicité de cette déclaration, tandis que le Premier Ministre albanais Rama a également exprimé son respect pour cette initiative, réaffirmant qu'une solution durable pour le Kosovo serait « dans l'intérêt de chacun ».

Comme l'histoire nous l'enseigne, la recherche d'un compromis équitable, difficile et souvent pénible exige une forte équipe dirigeante. Bien évidemment, cette équipe dirigeante s'impose chez tous si nous voulons parvenir à une paix durable, dans l'intérêt de tous les habitants de la région des Balkans occidentaux. J'insiste sur « la région » car la paix et la stabilité au Kosovo sont inséparables de la paix et la stabilité dans la région et de la normalisation des relations entre Pristina et Belgrade. Comme nous le savons tous, les problèmes sont régionaux par nature et, en conséquence, telles doivent être les solutions.

Comme il est souligné dans le rapport du Secrétaire général (S/2017/640), les progrès dans le dialogue facilité par l'UE ont été ralentis du fait non seulement des processus politiques, à Belgrade comme à Pristina, mais aussi de l'application seulement partielle des accords conclus voici plus de quatre ans. Le 3 juillet, la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, a organisé une rencontre entre les Présidents de la Serbie et du Kosovo dans l'intention de faire avancer ce processus. Si de sérieuses négociations sur les intérêts à long terme restent à l'ordre du jour, on doit espérer que, la situation politique s'étant éclaircie à Pristina, le dialogue pourra reprendre dès que possible, non seulement pour appliquer les principaux accords déjà atteints mais aussi pour avancer les négociations au bénéfice des deux parties.

Durant la période à l'examen, le Sommet 2017 des Balkans occidentaux s'est tenu à Trieste, en Italie. Ce fut le quatrième sommet annuel dans le cadre du processus de Berlin, destiné à favoriser l'intégration européenne de tous les États des Balkans occidentaux. Le processus renforce le caractère intrinsèquement régional des problèmes qui affectent le plus directement l'avenir du Kosovo. Sont inscrites à l'ordre du jour les possibilités de créer un marché commun, d'élargir l'infrastructure et de mieux affronter les problèmes et défis communs à toute la région.

La réconciliation politique ne peut par elle-même aplanir toutes les divisions. Elle doit s'accompagner d'une réconciliation au sein de la société et d'un renouveau de la confiance et de la coopération à tous les niveaux. L'une des principales priorités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) est de travailler à instaurer plus de confiance entre

les communautés. Nous ne cessons de rechercher les moyens pour la Mission de mieux contribuer, dans le cadre de notre mandat actuel, à améliorer les relations intercommunautaires. Nous le faisons de concert avec des partenaires gouvernementaux, non-gouvernementaux et internationaux.

Bien évidemment, restaurer la confiance ne se fait pas en un jour, c'est un processus à long terme qui consiste à transformer la méfiance en coexistence et, finalement, en coopération authentique. Partout où nous le pouvons, nous avons d'abord visé à promouvoir de nouvelles activités coopératives entre dirigeants et institutions municipaux et communautaires, soutenant l'action d'énergiques animateurs locaux. Je tiens à mettre en lumière quelques-unes de nos plus récentes initiatives visant à affermir le renforcement de la confiance entre les communautés.

À la fin de juin, j'ai accueilli à Genève, de concert avec le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, une table ronde internationale pour porter de nouveau l'attention sur les nombreux cas non résolus de personnes disparues à la suite du conflit au Kosovo. Cela demeure un important obstacle à la réconciliation au sein de la société. Nous avons réussi à renforcer l'implication et la participation des représentants des familles des personnes disparues et à plaider pour un engagement bien plus substantiel des délégations de Pristina et de Belgrade, ainsi que pour un appui plus solide de la communauté internationale, notamment des Nations Unies, afin de déterminer le sort encore inconnu de 1658 personnes.

En juin également, notre mission a accueilli la première Assemblée de la jeunesse des Nations Unies au Kosovo, qui a réuni plus de 140 jeunes dirigeants – dont 60 % de femmes – représentant toutes les communautés ethniques du Kosovo. Cette rencontre a été le résultat d'une étroite coopération avec l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'OSCE, l'UE et le Ministère kosovar de la culture, de la jeunesse et des sports. Elle a démontré la vigueur de la société civile kosovare et présenté une image éclatante des progrès réalisables. Sur la base de la résolution 2250 (2015), les participants ont élaboré une feuille de route concernant la jeunesse, la paix et la sécurité au Kosovo, qui abordait aussi l'autonomisation des jeunes femmes, dans le but d'aider à servir la stratégie plus vaste actuellement mise au point par les autorités kosovares.

La MINUK demeure activement engagée auprès des municipalités, dont je peux dire qu'elles s'efforcent avec énergie de traiter les questions d'importance pour leurs mandants. À la fin juillet, nous avons facilité une rencontre entre 10 dirigeants de municipalités du sud-est du Kosovo, sous la direction du maire de la municipalité la plus importante de cette région. De nombreuses questions pratiques ont été débattues, y compris la coopération économique et l'exposition particulière de cette région à la radicalisation et aux dangers de l'idéologie extrémiste. Nous allons élaborer des initiatives similaires dans d'autres régions du Kosovo dans les mois à venir. Nos efforts pour renforcer la confiance intercommunautaire sont axés sur des plans très pratiques, non seulement en nous appuyant sur les cadres existants mais aussi en œuvrant à la mise en place de cadres novateurs fondés sur les préoccupations particulières des communautés locales.

Le Kosovo continue de prendre des mesures pour montrer son attachement à la justice et à l'état de droit au niveau international. Après un ensemble de mesures juridiques finales, notamment l'adoption d'un Règlement intérieur le 5 juillet, les Chambres spécialisées, mécanisme visant à régler certains des chapitres les plus difficiles et les plus douloureux de l'après-guerre, sont devenues opérationnelles à La Haye. Elles sont désormais en mesure de recevoir toute présentation ou tout acte d'accusation, avec l'entière coopération de toutes les institutions kosovares.

Au terme de trois mois de campagne électorale et d'incertitude postélectorale, il importe que le Kosovo progresse avec sérieux et de manière responsable, et que la communauté internationale œuvre de concert pour continuer de lui fournir un appui essentiel. Dans cet esprit, nous continuerons de collaborer avec tous nos partenaires en vue d'atteindre notre objectif commun : la promotion de la paix et de la stabilité.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Tanin de l'exposé important qu'il vient de faire au Conseil.

Je donne maintenant la parole à M. Dačić.

M. Dačić (Serbie) (*parle en serbe; interprétation en anglais fournie par la délégation*) : Je voudrais remercier M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général, de son attachement à la mise en œuvre du mandat de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), en application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, ainsi que les membres du Conseil pour l'attention qu'ils n'ont cessé d'accorder à cette question.

Compte tenu de la valeur exceptionnelle que la Serbie accorde aux travaux de la MINUK, je tiens à souligner l’importance de la récente adoption du budget de la Mission, comme l’avait recommandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, ainsi que de la proposition initiale d’augmenter le budget faite par le Secrétaire général. Cette adoption traduit la nécessité, évaluée avec réalisme, de veiller à ce que la Mission dispose de ressources financières et humaines suffisantes pour répondre aux besoins nécessaires à l’exécution de son mandat. Dans le même temps, renforcer la MINUK envoie un message fort sur l’importance du mandat et du rôle de l’ONU, socle de la présence internationale au Kosovo-Metohija.

Eu égard au rôle important et de long terme que joue la MINUK pour instaurer et entretenir la stabilité dans la province, ainsi qu’à la nécessité d’adapter et de renforcer la Mission après la reconfiguration d’autres maillons de la présence internationale, j’espère que cette tendance se poursuivra à l’avenir. Je suis convaincu que cela aura un effet positif en permettant de garantir une approche globale et plus délibérée de la part de la Mission pour ce qui est d’évaluer et de régler toute une série de problèmes auxquels sont confrontées la communauté serbe et les autres communautés non albanaises dans l’exercice de leurs droits fondamentaux, et en raffermissant la sécurité et l’état de droit, qui sont toujours très fragiles dans la province. Compte tenu de l’environnement délicat dans lequel elle opère, il est évident que la Mission s’abstient souvent de critiquer plus énergiquement les institutions provisoires d’administration autonome du Kosovo-Metohija. Malheureusement, l’approche magnanime adoptée dans ses rapports n’a pas incité lesdites institutions à adopter des positions plus constructives.

S’agissant de la contribution à apporter à la création de conditions propices à une mise en œuvre intégrale du mandat de la MINUK et en appui au dialogue facilité par l’Union européenne entre Belgrade et Pristina, je tiens à souligner qu’il est d’une importance cruciale que le Conseil de sécurité continue de consacrer tous les trois mois une réunion à l’examen de cette question. Les rapports trimestriels réguliers et la présence toujours plus visible de la MINUK sur le terrain ne peuvent qu’avoir un effet positif sur le renforcement de la confiance et sur la détermination de la communauté serbe et des autres communautés non albanaises à s’impliquer dans le processus lancé par le dialogue de Bruxelles.

Globalement, la période considérée dans le rapport du Secrétaire général (S/2017/640) a été marquée par des activités électorales, ce qui explique qu’une part importante dudit rapport soit consacrée au processus électoral au Kosovo-Metohija. Durant cette période, il a été constaté que la communauté serbe avait été soumise à des pressions et des actes d’intimidation. Cela s’est accompagné de menaces sur la sécurité des membres de cette communauté dans le but de briser l’unité de l’électorat serbe. Ces pratiques n’ont toutefois pas été suffisamment couvertes dans le rapport dont nous sommes saisis. Néanmoins, je note avec satisfaction que le succès remporté par la liste serbe aux élections a confirmé l’unité politique des Serbes du Kosovo-Metohija, ce qui garantit que la politique constructive qui est menée pour protéger leurs intérêts sera poursuivie.

En revanche, l’impasse dans laquelle est actuellement enferrée la formation des institutions de Pristina nous préoccupe, notamment en ce qui concerne la poursuite du dialogue entre Belgrade et Pristina. À cet égard, le discours que l’un des candidats au poste de « Premier Ministre kosovar », Ramush Haradinaj, qui se trouvait en France, a fait à son retour au Kosovo-Metohija, dans lequel, se référant à « notre ennemi, la Serbie », il a proféré des menaces en déclarant que « nous leur ferons bien pire que nous ne l’avons fait par le passé » est particulièrement inquiétant. J’appelle une nouvelle fois la communauté internationale et les institutions judiciaires du Kosovo-Metohija à ne pas garder le silence face aux discours de haine et aux menaces de nettoyage ethnique proférés à l’encontre des Serbes restants. Le rapport dont nous sommes saisis nous rappelle, à l’instar du précédent (S/2017/387), les déclarations incendiaires faites par les dirigeants politiques albanais concernant la création de l’entité dite de la Grande Albanie. Elles font peser une menace supplémentaire sur le processus de réconciliation et sur la normalisation des relations.

Associées aux actions unilatérales et inacceptables de Pristina, et à son imposition de conditions et de restrictions, telles que la résolution sur l’interruption du dialogue et le fait d’en subordonner la reprise au sort de ceux qui ont été accusés des crimes les plus odieux contre la population serbe, ces menaces visent à attiser les tensions et à différer l’exécution des obligations contractées en vertu des accords déjà conclus. La Serbie accueille favorablement tous les appels que la communauté internationale a lancés en faveur de la reprise du dialogue, notamment celui adressé par le Secrétaire général aux deux parties pour qu’elles

renouent le dialogue et qu'elles donnent un nouvel élan à ce processus. Cela dit, je ne peux que noter qu'ils relativisent la responsabilité de Pristina, alors que c'est précisément la partie qui, à la base, a unilatéralement rompu le dialogue.

Nonobstant les nombreux obstacles et défis, Belgrade continue de prendre part au dialogue de manière constructive, responsable et dévouée, aux fins de régler les questions en suspens dans un cadre neutre vis-à-vis du statut et de contribuer à stabiliser la situation et à instaurer des conditions propices pour que les Balkans occidentaux puissent progresser sans entrave sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne. Il est indiqué dans le rapport que des progrès limités ont été enregistrés concernant les aspects techniques du dialogue, en particulier s'agissant de l'application de l'accord sur les télécommunications, au sujet de laquelle la partie serbe a encore une fois fait montre de sa disposition à s'acquitter des obligations qu'elle a assumées. En revanche, l'autre partie reste à la traîne et refuse de mettre en œuvre l'accord sur la création de l'Association/communauté des municipalités à majorité serbe ou sur l'intégration judiciaire, alors même que l'accord sur la création de l'Association/communauté est au cœur du premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, et qu'il est déterminant pour la survie de la population serbe au Kosovo-Metohija.

En l'occurrence, c'est moi et Hashim Thaçi qui avons signé cet accord à Bruxelles, il y a quatre ans. Or, en quatre ans, nous n'avons pas mis en pratique ce que nous avions convenu, c'est-à-dire la création de l'Association/communauté des municipalités à majorité serbe. Combien de temps encore allons-nous devoir attendre qu'elle soit créée? Je sais qu'il est toujours possible de trouver 1 million de raisons d'éviter d'honorer les obligations contractées. Mais quatre années sont une période trop longue pour argumenter; autant dire directement : « Nous ne voulons pas mettre en œuvre l'accord de Bruxelles. » À cet égard, j'espère que le Conseil appréhendera la situation avec objectivité, au lieu de la définir en termes relatifs, en prétendant que toutes les parties sont coupables de ne pas mettre en œuvre ce qui a été convenu. La Serbie honorera tout ce qui a été convenu dans l'Accord de Bruxelles. C'est moi qui ai signé l'Accord.

Les mesures unilatérales que Pristina ne cesse de prendre, à l'instar de la récente directive interdisant l'utilisation des passeports serbes délivrés par la Direction de la coordination du Ministère de l'intérieur de la République de Serbie pour les voyages à destination et en provenance du Kosovo-Metohija, est également noté dans le rapport. C'est une preuve de plus parmi tant d'autres que l'approche constructive et responsable de Belgrade dans le cadre du dialogue et de la mise en œuvre des accords conclus à ce jour se heurte systématiquement à l'obstructionnisme de Pristina et à son manque de volonté politique d'œuvrer à la réalisation de progrès véritables dans la normalisation des relations. La position des institutions de Pristina montre très clairement au Conseil de sécurité, à l'Union européenne et à la communauté internationale qu'ils doivent exercer de fortes pressions sur Pristina afin de l'amener à remplir les obligations qui lui incombent et à établir enfin l'élément le plus important de la normalisation des relations, à savoir l'Association/communauté des municipalités à majorité serbe. Le fait qu'une armée du Kosovo n'a pas été mise en place atteste clairement que Pristina tient compte des suggestions de la communauté internationale.

La suspension unilatérale par Pristina du dialogue concernant le processus électoral et l'intensification de la rhétorique nationaliste par les dirigeants politiques albanais expliquent également l'absence de progrès dans le dialogue de haut niveau au cours de la période d'examen précédente. Toutefois, la déclaration faite à l'issue de la réunion informelle qui s'est tenue le 3 juillet entre le Président Aleksandar Vučić et le Président Hashim Thaçi en présence de Mme Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a permis d'espérer que le dialogue pourrait se poursuivre, puisqu'ils ont convenu d'œuvrer au lancement d'une nouvelle phase du dialogue et souligné l'importance d'appliquer les accords conclus à ce jour. Je voudrais, par ailleurs, ajouter que Belgrade a investi beaucoup d'efforts pour assurer le succès du dialogue, et que aussi bien M. Tanin que le Secrétaire général, dans son rapport, ont indiqué que la relation entre les Serbes et les institutions de Pristina avaient sensiblement évolué du fait de la participation des Serbes aux élections. Ils participent ainsi à la gouvernance et à l'exercice du pouvoir.

La question que nous nous posons est de savoir pourquoi le Gouvernement n'a pas encore été formé au Kosovo, puisque les élections sont terminées. Ce ne sont les Serbes qui sont le problème ici. Le problème provient de la grande instabilité politique qui règne au Kosovo-Metohija. Si l'on examine la question du point de vue serbe, je ne sais comment juger les déclarations faites par

les candidats au poste de Premier Ministre concernant les Serbes et la Serbie, mais la Serbie continuera de jouer un rôle constructif. Étant donné que le Gouvernement n'a pas encore été formé, nous sommes face à une situation dans laquelle tout ce qui a été convenu dans l'Accord de Bruxelles est une fois de plus différé. Je le répète, quatre années se sont écoulées depuis la signature de l'Accord de Bruxelles.

Je dois souligner une fois de plus qu'il ne peut y avoir de réconciliation véritable que si tous les crimes, sans exception, sont jugés et que si chacun assume la responsabilité des crimes de guerre commis par son propre camp. Le fait qu'aucune condamnation juridiquement valide n'a encore été prononcée pour le meurtre de 1 000 Serbes depuis la fin du conflit montre clairement que le pouvoir judiciaire du Kosovo-Metohija est incapable de s'acquitter de cette tâche. La difficulté à obtenir justice pour les victimes serbes au Kosovo-Metohija est attestée par le récent acquittement choquant de toutes les personnes accusées de crimes de guerre dans l'affaire *Klecka* et par la décision de la Cour constitutionnelle du Kosovo, qui a déclaré recevable l'appel interjeté par Sami Lushtaku et l'a acquitté. Cet ancien membre du Groupe de Drenica de l'Armée de libération du Kosovo (ALK) est un membre important du Parti démocratique du Kosovo et le maire de la municipalité de Skenderaj/Srbica, qui avait été initialement condamné à 12 ans de prison pour crimes de guerre dans l'affaire des crimes de guerre *Drenica I*.

Qui plus est, en acquittant Lirim Jakupi, également connu sous le nom de « commandant nazi », le système judiciaire du Kosovo-Metohija a montré une fois de plus qu'il est un instrument entre les mains des politiciens. Ces décisions ne sont qu'une indication de plus qu'il n'existe aucune volonté de mettre fin à la pratique qui consiste à couvrir et à relativiser les crimes commis par les membres de l'ALK terroriste dans la province méridionale serbe pendant le conflit au nom de la cause expansionniste agressive de la Grande Albanie. Je saisis également cette occasion pour rappeler au Conseil le massacre monstrueux d'agriculteurs serbes à Staro Gracko, où 14 personnes – dont le plus jeune avait à peine 17 ans – ont été brutalement assassinées il y a 18 ans, le 23 juillet 1999. Les auteurs de ce crime odieux n'ont pas été retrouvés, et la décision de mettre fin à l'enquête exclut toute possibilité qu'ils le soient jamais.

Je voudrais également rappeler aux membres du Conseil qu'il y a 14 ans, le 13 août 2003, des enfants serbes ont été abattus sur le fleuve Bistrica. Ivan Jovović et Pantelija Dakić, qui était âgé de 13 ans, ont été tués, tandis que quatre autres enfants ont été gravement blessés. Le massacre effroyable d'enfants innocents qui ont été tués pour la seule raison qu'ils étaient serbes a été commis pour envoyer un message à tous les Serbes restants au Kosovo-Metohija pour leur dire qu'ils ne sont pas les bienvenus; un message à tous ceux qui ont été expulsés du Kosovo-Metohija pour les décourager de revenir; et un message pour dire que le nettoyage ethnique serait mené à terme. Faire couler le sang de jeunes serbes sur le fleuve Bistrica visait à effacer symboliquement toute trace de l'existence et de la survie des Serbes sur les terres de leurs ancêtres. Personne n'a été inculpé ni jugé pour ce crime odieux.

La démocratie véritable suppose que la société renonce aux crimes et à la criminalité organisée et qu'un pouvoir judiciaire indépendant joue le rôle central. Toutefois, le système judiciaire du Kosovo-Metohija a montré à maintes reprises qu'il était un instrument entre les mains de ceux qui devraient être les premiers à sentir le glaive de la justice. Or, tant que les chefs de clan paramilitaires et les commanditaires des cartels criminels marcheront librement dans les rues des villes et villages du Kosovo-Metohija, la démocratisation et le caractère multiethnique de sa société resteront simplement lettre morte. Un avenir européen commun ne peut être édifié que sur les fondements d'une véritable renonciation au passé criminel, quels que soient les auteurs et les victimes. Cela ne sera possible que lorsqu'un tueur sera appelé un tueur au Kosovo-Metohija, que la victime s'appelle Adem, Ivan, Ramush ou Pantelija.

Le message qu'envoie la décision d'acquitter des terroristes et des auteurs de crimes odieux est que la justice est hors de portée des Serbes et des Albanais victimes de la terreur de la prétendue ALK, et que l'on peut se passer des Serbes du Kosovo-Metohija. Dans le même temps, cela démontre de façon éloquente que la communauté internationale n'a pas réussi à établir au Kosovo-Metohija une société fondée sur la primauté du droit. Outre les acquittements susmentionnés, le rapport du Secrétaire général accorde une attention considérable à de nombreuses défaillances systémiques du système judiciaire du Kosovo-Metohija, ainsi qu'à son incapacité à s'attaquer à la puissance politique des anciens dirigeants de l'ALK et à les rallier à sa cause.

Je tiens à rappeler que, dans un mémorandum publié à l'issue de sa dernière mission au Kosovo-Metohija, le Commissaire aux droits de l'homme du

Conseil de l'Europe a également souligné que, 18 ans après la fin du conflit au Kosovo-Metohija, des milliers de personnes continuent d'attendre que justice soit faite et qu'il est grand temps que les conditions soient effectivement mises en place pour juger les criminels de guerre, faciliter le retour des personnes déplacées et élucider le sort des personnes disparues. Ces affirmations témoignent du fait que les institutions du Kosovo-Metohija sont loin de répondre aux normes d'une magistrature indépendante et sont incapables de juger les crimes de guerre commis contre la population non albanaise de manière crédible et impartiale.

Étant donné que les Chambres spécialisées créées pour juger les crimes de guerre sont désormais pleinement opérationnelles et qu'il n'existe pas d'obstacles juridiques pour dresser les actes d'accusation, j'espère que toutes les personnes soupçonnées d'avoir commis des crimes de guerre contre les Serbes et autres non-Albanais du Kosovo-Metohija seront inculpées de manière crédible et que les témoins bénéficieront d'une protection judiciaire en bonne et due forme. La Serbie est disposée à fournir tous les documents et toutes les preuves nécessaires concernant les odieux et multiples viols, actes de torture et autres meurtres barbares commis par les membres de l'ALK.

La Serbie est pleinement attachée à préserver la paix. Son intérêt premier est de sauver les vies et les biens des résidents du Kosovo-Metohija et de créer les conditions propices à un retour durable des déplacés. Malheureusement, les attaques à caractère ethnique contre les Serbes qui se poursuivent au même rythme, à l'image des voitures de Dragiša Milović et Oliver Ivanović incendiées volontairement il y a peu, font obstacle au retour des déplacés en grand nombre. Ces incidents sont une conséquence de l'exacerbation permanente des tensions, par des discours de haine et l'absence de réaction systématique de la part des institutions kosovares aux nombreux problèmes de sécurité et administratifs que rencontrent les communautés non albanaises. Ils reflètent l'absence de volonté véritable de créer les conditions propices à la sécurité et à une cohabitation durable au Kosovo-Metohija.

Les données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour la première moitié de l'année 2017, au cours de laquelle seulement 218 retours individuels librement consentis de membres de communautés minoritaires ont été enregistrés, sont, c'est le moins qu'on puisse dire, très décourageantes. Bien sûr, le fait que la police ne qualifie pas les crimes à caractère ethnique comme tels, ainsi que l'absence de surveillance systématique de la situation dans ce domaine, ne contribuent pas à accroître le nombre de retours, tout comme la discrimination institutionnelle contre les Serbes, qui est manifeste dans les arrestations arbitraires, les mesures de restriction motivées par des considérations ethniques et les violations constantes des droits fondamentaux.

Nous accueillons donc favorablement les activités du Chef de la MINUK visant à établir des contacts avec les autorités municipales et les représentants des communautés dans l'objectif de protéger les droits de ces dernières, de promouvoir la réconciliation, de renforcer la confiance intercommunautaire et de garantir le retour des déplacés à l'avenir. Je propose que dans les prochains rapports une plus grande attention soit accordée à la question des menaces diffuses et omniprésentes aux droits fondamentaux des communautés non albanaises, en particulier les plus vulnérables, ainsi que des rapatriés, des communautés interethniques et mixtes vivant au Kosovo-Metohija, qui sont soumises à des campagnes d'intimidation permanentes.

Ma déclaration se veut également un appel à intensifier les activités de programme, à optimiser les projets, à renforcer la confiance et à améliorer la situation actuelle. La pleine exécution du mandat de la MINUK, notamment en ce qui concerne le respect de l'état de droit, les droits de l'homme, la réconciliation entre les communautés et le retour des déplacés, est d'une importante capitale. Dans ces domaines, les défis sont multiples, comme le montrent non seulement les rapports trimestriels du Secrétaire général sur les activités de la MINUK, mais également le mémorandum du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe dont j'ai parlé plus haut, rédigé suite à sa visite au Kosovo-Metohija en février dernier. Dans son rapport, le Commissaire exprime, entre autres, de sérieuses inquiétudes sur le fait que 18 ans après la fin du conflit, les lignes de fracture ethnique ainsi qu'un grand nombre d'obstacles aux retours volontaires des déplacés sont encore très clairement visibles. Dans ce contexte, il est nécessaire que tous les acteurs impliqués dans le règlement de la question des déplacés réaffirment leur engagement à travailler avec zèle pour créer les conditions propices aux retours, qui doivent se faire sans obstacle et s'inscrire dans la durée. C'est d'ailleurs un des principaux éléments du mandat de la MINUK.

Les violations institutionnelles des droits sont également manifestes dans le domaine de la protection

du patrimoine culturel et religieux serbe au Kosovo-Metohija. À cet égard, je rappelle la condamnation publique faite par le Représentant spécial de l’Union européenne, qui a demandé aux autorités kosovares de respecter l’état de droit et de mettre en oeuvre l’arrêt de la Cour constitutionnelle du Kosovo confirmant les droits de propriété du monastère de Visoki Dečani sur une zone de 24 hectares de terrain autour du monastère. Le rapport du Secrétaire général fait état de multiples infractions à la législation, cas de non-respect des institutions judiciaires et de leurs décisions, refus de coopérer avec les représentants de la communauté internationale et violations des droits de l’Église orthodoxe serbe et de ses fidèles. Les organisations de la société civile se sont aussi déclarées préoccupées par la violation de la loi sur la zone de protection spéciale pour le centre historique de Prizren.

Je voudrais saisir cette occasion pour demander à la communauté internationale d’intensifier ses efforts en vue d’assurer la protection physique et juridique des monuments du patrimoine culturel et religieux serbe, qui continuent d’être pillés, endommagés, incendiés ou détruits, à l’instar des nombreux cimetières chrétiens orthodoxes qui ont été détruits ou profanés et au sujet desquels la Mission de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe au Kosovo-Metohija a longuement fait rapport. Dans ce contexte, le fait que Pristina a exprimé son intention de réintroduire une demande d’admission à l’UNESCO est, c’est le moins qu’on puisse dire, difficile à comprendre.

Je tiens à préciser que ces actes unilatéraux violent la Charte des Nations Unies et la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, alors que les efforts déployés par Pristina pour devenir membre de diverses organisations internationales ont des incidences négatives sur la poursuite du dialogue entre Belgrade et Pristina, qui en est actuellement à un stade délicat. Le dernier exemple en date est la demande d’admission à INTERPOL faite par le Kosovo, qui ne peut être interprétée comme un effort pour promouvoir sa capacité de combattre le crime et le terrorisme et de créer les conditions institutionnelles pour participer à l’échange d’informations relevant d’INTERPOL, d’autant que qu’il a déjà la possibilité de le faire par l’intermédiaire du Bureau de liaison de la MINUK. Qui plus est, il existe un département spécial au sein de la MINUK qui traite de ces questions. Cette demande n’est qu’une nouvelle tentative de Pristina de promouvoir son indépendance unilatéralement déclarée en détournant et en politisant les travaux des organisations internationales.

Pour terminer, je voudrais dire que les résultats positifs obtenus grâce au dialogue montrent qu’il n’y a pas d’autre solution que le dialogue. Ils montrent également qu’il faut un rôle de médiation plus fort afin de garantir que les accords conclus jusqu’à présent sont mis en œuvre. La volonté déclarée d’entamer une nouvelle phase du dialogue au plus haut niveau et de donner un nouvel élan aux pourparlers va nécessiter un engagement véritable des deux côtés à travailler à la recherche d’un compromis; jusqu’ici, cet engagement a fait défaut du côté de Pristina. Elle supposera également de penser autrement, de manière à éviter que les accords ne soient perçus à tort comme une défaite par l’une ou l’autre partie.

La Serbie est résolument attachée au dialogue en vue de promouvoir la stabilité régionale. Toutefois, il est capital que le dialogue soit basé sur des solutions mutuellement acceptables à tous les problèmes en suspens, sans préjuger du statut futur du Kosovo-Metohija et dans le plein respect de la résolution 1244 (1999). Nous pensons qu’une approche sérieuse et crédible est nécessaire, une approche à la fois courageuse, réaliste et tournée vers l’avenir, à l’image de l’initiative du Président Vučič de lancer un dialogue à l’échelle du pays sur le Kosovo-Metohija.

Enfin, étant donné que je m’attends à ce que Mme Çitaku évoque, avec force informations, les cas de génocide, de nettoyage ethnique et toutes les autres choses dont elle parle à chaque fois, et afin de ne pas avoir à lui répondre plus tard, je voudrais demander au Secrétaire général et au Représentant spécial Tanin que dans leurs prochains rapports, ils n’oublient pas les citoyens persécutés et exilés du Kosovo-Metohija. Pourquoi ne mentionnent-ils plus cet aspect? Dix-huit années se sont écoulées depuis 1999, et seul 1,9 % des déplacés sont retournés au Kosovo. Que cela signifie-t-il? Ils ont un jour été exilés, mais plus personne n’en parle. Or, ils n’étaient pas une puissance coloniale; ils vivaient là depuis des siècles. C’est d’ailleurs là, comme tout le monde le sait, que se trouve la première capitale de la Serbie, la ville de Prizren. Tous nos monuments sont protégés en vertu de la Charte des Nations Unies. Je dis à Mme Çitaku qu’il n’est pas correct de rire, mais que si elle peut prouver qu’un seul des monuments qui se trouvent là-bas lui appartient, j’arrêterai de rire d’elle. Quatre monuments protégés par l’UNESCO datent des XIIe, XIIIe et XIVe siècles : Visoki Dečani, le Patriarcat de Peć, Notre-Dame de Ljeviš et le monastère de Gračanica.

Les Serbes ont vécu là pendant des siècles. Plus de 200 000 Serbes ont été exilés et persécutés après 1991. Les membres du Conseil pensent-ils que nous ne devrions plus en parler? Pensent-ils que leur exil est devenu légitime du simple fait qu'il a vraiment eu lieu? Quelqu'un évoquera-t-il un jour la nécessité pour les Serbes de rentrer au Kosovo-Metohija? Si le Conseil ne me croit pas, ou s'il pense que je mens, je lui répondrai que les statistiques sont vraiment une chose implacable. Lorsque Mme Çitaku dit qu'un nettoyage ethnique et un génocide ont été commis, cela voudrait dire qu'aujourd'hui, il y a moins d'Albanais qu'avant puisqu'ils sont censés en avoir été les victimes.

Or, d'après les données dont nous disposons, il s'avère que des Serbes ont procédé au génocide et au nettoyage ethnique de leur propre peuple. Selon le recensement de 1981, c'est-à-dire sous Tito, pas sous Milošević, 43 875 Serbes vivaient à Pristina. D'après le recensement de 2011, que Mme Çitaku a elle-même compilé, il n'en restait plus que 430. Où sont les 43 000 autres? En l'espace de 30 ans, le nombre de Serbes vivant à Pristina a été divisé par 100. Cela signifie-t-il que le nettoyage ethnique et le génocide ont visé les Albanais ou bien qu'ils ont visé les Serbes et les Albanais?

En 1981, il y avait 18 285 Serbes à Uroševac. Selon Mme Çitaku, qui représente ici les autorités sur place, il n'en reste que 32 aujourd'hui, soit 600 fois moins. En 1981, il y avait 17 000 Serbes et Monténégrins à Peć; aujourd'hui, selon le recensement de Mme Çitaku, ils sont au nombre de 332. En 1981, il y avait 1 898 Serbes à Dajkovce; désormais, il n'y en a plus que 17. Podujevo se situe juste à côté de la ligne administrative avec la Serbie et c'est là que passe la célèbre autoroute Pristina-Nis. Avant, il y avait 2 242 Serbes à Podujevo. Aujourd'hui, on n'en compte plus que 12, soit 200 fois moins. Prizren – la ville où je suis né – était la capitale de la Serbie au XIVe siècle. En 1981, il y avait 11 651 Serbes dans cette ville; 231, selon le recensement de 2011; et aujourd'hui 27. J'ai bien dit 27, pas 27 000, Autrement dit leur nombre a été divisé par 400. On ne peut nier ces vérités.

Ceux qui ont commis des crimes contre les Albanais doivent être poursuivis, mais qu'on ne dise pas que les Albanais ont été les principales victimes du nettoyage ethnique. Les principales victimes de cette atrocité ont été les Serbes, au vu des statistiques que je viens de citer. Où sont ces Serbes aujourd'hui? Parce qu'ils ont été expulsés du Kosovo-Metohija et poussés à l'exil, devrait-on pour autant les oublier? Devrait-on ne plus jamais en parler au Conseil? Le Conseil considère-t-il que l'histoire du Kosovo-Metohija commence le jour de sa déclaration d'indépendance? C'est pourquoi je demande au Conseil, quand il examine cette question, de garder à l'esprit tous les faits présentés.

Je tiens à remercier le Conseil de sécurité. La Serbie n'est pas contre le dialogue avec Pristina. Mais le dialogue n'est pas un acte unilatéral. Encore aujourd'hui, la représentante de Pristina dira que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo doit être fermée. Sa déclaration sera ensuite distribuée ici en tant que déclaration faite par une représentante de la République du Kosovo. L'ONU a-t-elle reconnu le Kosovo? Malgré tout, en dépit de tout ce que j'ai mentionné, nous voulons engager le dialogue. Mais en face, on nous répond qu'il n'y a rien à discuter. Si la question est réglée, pourquoi diable assistent-ils aux séances du Conseil de sécurité?

Je voudrais également lancer un avertissement à tous les pays qui appellent à la reconnaissance du Kosovo et leur demander de se souvenir que c'est de notre intégrité territoriale et de notre souveraineté dont il s'agit. Ils devraient s'estimer heureux que leur souveraineté et leur intégrité territoriale soient intactes. Ces deux questions sont trop sérieuses pour être évoquées au moyen de clichés. Nous voulons trouver une solution durable au problème du Kosovo-Metohija, mais cela ne se fera que dans le respect des intérêts légitimes des Albanais et des Serbes.

Si quelqu'un se présentait dans cette salle et déclarait que, à partir d'aujourd'hui, tel ou tel territoire constitue désormais un nouvel État, sans l'accord du pays dont il fait sécession, ce serait considéré comme une violation du droit international et une violation de l'autorité du pays en question. Il est évident que les circonstances ont changé, mais une solution mutuellement acceptable doit tenir compte des droits et des intérêts des deux parties.

Pour ce qui est du Kosovo, le problème n'a rien à voir avec le droit des peuples à l'autodétermination. Mme Çitaku n'est pas kosovare; elle est albanaise, car le peuple kosovar n'existe pas. Le droit à l'autodétermination est un droit accordé aux peuples qui n'ont pas d'État. Or son peuple, le peuple albanais a son propre État. Il s'agit en fait d'un problème de minorité nationale, minorité qui vivait dans la région de la Serbie et de la Yougoslavie et qui a créé unilatéralement un nouvel État. Nous voulons bien aborder tous les sujets, mais nous ne pouvons pas accepter qu'ils refusent de discuter avec nous. S'il

n’y a rien à débattre, alors il ne faut pas adresser de commentaires à la Serbie. Qu’un gouvernement kosovar soit formé. Personne ne l’empêche, car comme on peut le voir, de leur côté, les Serbes du Kosovo-Metohija jouent un rôle constructif.

Je remercie le Conseil de son attention. Voilà ce que je voulais dire aujourd’hui avant que Mme Çitaku ne prenne la parole parce que je sais exactement ce qu’elle va dire dans sa déclaration, étant donné que tout ce dont elle parle, c’est de catastrophe humanitaire, de génocide et de nettoyage ethnique. Pour ma part, je viens de décrire les résultats de plusieurs décennies de politique contre les Serbes. Que les membres du Conseil s’en souviennent, parce que les Serbes n’ont pas colonisé le Kosovo. Cela faisait des siècles qu’ils vivaient sur ce territoire.

Cela pourrait arriver à n’importe quel État Membre représenté ici, et donc personne ne devrait s’empresser d’appeler à la reconnaissance du Kosovo. C’est une insulte à la Serbie. La Serbie est un petit pays et nous n’avons rien de menaçant ou d’imposant, mais nous demandons le respect parce que la Serbie, lorsqu’elle faisait partie de la Yougoslavie, a participé, avec d’autres États Membres comme le Royaume-Uni, la France et la Russie, à la création de l’Organisation des Nations Unies au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, contrairement à d’autres qui se sont battus aux côtés de ceux qui sont à l’origine de la Première et de la Seconde guerres mondiales. Nous restons attachés aux principes de l’intégrité territoriale et de la souveraineté. Je ne parle pas de recours à la force ou à la violence, mais des moyens pacifiques de régler les problèmes. Je crois que nous avons beaucoup d’intérêts en commun et que nous sommes sur la bonne voie pour résoudre les problèmes, pourvu qu’il y ait suffisamment de respect mutuel des deux côtés.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à Mme Çitaku.

Mme Çitaku (*parle en anglais*) : Je suis heureuse de venir au Conseil tous les trois mois, mais je voudrais rappeler pourquoi nous sommes ici. Le 10 juin 1999, le Conseil a adopté la résolution 1244 (1999) car il était résolu à remédier à la situation humanitaire grave qui existait au Kosovo et à faire en sorte que tous les réfugiés et personnes déplacées puissent rentrer chez eux en toute sécurité et liberté, après une terrible guerre et une période de nettoyage ethnique.

Si nous tentons un instant de relire la résolution 1244 (1999), la confusion règne car le texte évoque un pays qui n’existe plus – l’ex-Yougoslavie. Initialement, la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a été créée pour une période de 12 mois. Cependant, non seulement elle a continué de fonctionner pendant plus de 12 mois, mais nous voici de nouveau réunis aujourd’hui, 18 ans plus tard, du fait de la résolution 1244 (1999) – dans laquelle, soit dit en passant, le Conseil de sécurité ne demande pas au Secrétaire général de lui faire rapport tous les trois mois sur la Mission.

Faisons donc face à la réalité et mettons fin à la MINUK. Les temps ont changé depuis 1999. Le Kosovo est aujourd’hui un État libre, indépendant et souverain. La présence de la MINUK n’est absolument pas nécessaire, parce qu’elle n’a ni rôle ni fonction, à l’exception des initiatives qu’elle a elle-même inventées et qui ont été mises en place pour justifier son existence. Depuis 2009, des budgets de plus de 400 millions de dollars ont été consacrés au maintien d’une mission dont le mandat a pris fin il y a plusieurs années. Pensons aux millions de réfugiés dans le monde actuellement – ils sont 65 millions, plus nombreux que jamais depuis la Seconde Guerre mondiale. Je suis sûre que les ressources et les millions de dollars de la MINUK pourraient être beaucoup mieux utilisés. Il est honteux d’utiliser l’argent des contribuables pour des projets répétitifs et mal pensés. Au lieu de réduire son budget et d’en restituer les fonds, la MINUK installe et finance des panneaux solaires permanents sur un bâtiment qu’elle loue au Kosovo. Les États Membres devraient prendre des mesures concernant une question qui a été abordée à maintes reprises dans cette salle – la réduction des effectifs de la Mission à tous les niveaux, et sa clôture.

En outre, à une époque où le monde est confronté à des problèmes et crises graves sur tous les continents, nous continuons de venir jusqu’à New York et d’accaparer le temps précieux du Conseil de sécurité tout simplement parce que notre voisin du nord s’entête à jouer cette comédie. Ne serait-ce que le mois dernier, les dirigeants des Balkans occidentaux se sont réunis à Trieste pour débattre de la coopération économique entre nos pays. Aujourd’hui, le Kosovo participe sur un pied d’égalité aux instances et rencontres organisées dans le cadre du Processus de Berlin. Lorsque nous nous réunissons à Berlin, à Vienne ou à Paris, la Serbie et le Kosovo sont deux égaux, deux États assis à une même table. La Serbie n’a aucun problème à voir nos deux drapeaux flotter l’un à côté de l’autre.

La question est donc de savoir pourquoi la Serbie insiste pour préserver l’asymétrie au sein du Conseil. Pourquoi cette dichotomie est-elle tolérée, alors qu’elle n’est manifestement qu’un alibi détourné pour projeter une image qui ne correspond pas à la réalité? D’ailleurs, essayons de deviner ce qui se passerait demain si la séance d’aujourd’hui n’avait pas eu lieu. La réponse est : rien. Je le sais. Mes collègues de Belgrade le savent. Nous le savons tous. De notre point de vue, il est non seulement superflu mais irresponsable que nous venions jusqu’ici pour importuner le Conseil avec des débats sans intérêt alors qu’il devrait consacrer son attention à lutter contre des difficultés et problèmes concrets, face auxquels l’ONU a un rôle important à jouer.

Dans l’intervalle, le Kosovo a tenu le 11 juin des élections démocratiques, les troisièmes depuis son indépendance. Ce sont les élections les plus réussies, les plus disputées et les plus pacifiques que nous ayons tenues à ce jour. Le taux de participation a été particulièrement élevé au sein de la communauté serbe. Les observateurs internationaux ont affirmé que les élections parlementaires du Kosovo avaient satisfait aux normes internationales les plus strictes, hormis dans le nord du Kosovo, où les dirigeants serbes ont subi des pressions et des menaces, souvent de la part de l’État serbe lui-même.

Comme toutes les démocraties, au lendemain d’élections, nous sommes actuellement en train de former un gouvernement. En ce moment même, la session constitutive du Parlement se tient pour atteindre les quorums nécessaires pour l’élection de ses divers organes et, par la suite, du gouvernement lui-même. En dépit de leurs divergences et désaccords évidents, tous les partis politiques du Kosovo partagent un objectif commun, celui de l’intégration euro-atlantique. Sur cette question, le Conseil peut être tranquille. Maintenant que notre adhésion à l’Union européenne a été enclenchée par l’entrée en vigueur de l’Accord de stabilisation et d’association que nous avons signé, nous sommes maintenant plus concentrés que jamais sur l’ouverture du processus qui relève du Partenariat pour la paix de l’OTAN.

À cet égard, les institutions kosovares travaillent d’arrache-pied, aux côtés de nos partenaires, pour achever le processus de transformation de nos forces de sécurité en forces armées. Nous sommes depuis bien trop longtemps des consommateurs de sécurité. Nous estimons que l’heure est venue non seulement de nous acquitter de notre devoir souverain en créant nos propres forces armées, mais également de contribuer aux infrastructures régionale et internationale de sécurité. Les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd’hui ne connaissent pas de frontières, et ils exigent que nous travaillions tous ensemble, côte à côte. Le Kosovo ne peut pas se permettre de rester les bras croisés et d’être un observateur silencieux. Nous voulons être un participant actif et apporter notre contribution. Nous avons été très reconnaissants au Vice-Président des États-Unis, M. Pence, lorsque, au Sommet de la Charte adriatique qui s’est tenu à Podgorica il y a deux semaines, il a déclaré haut et fort que les États-Unis appuyaient la demande d’admission du Kosovo à l’Organisation des Nations Unies en tant que membre à part entière.

Pour notre part, nous ferons tout notre possible pour convaincre nos ressortissants serbes que l’armée du Kosovo sera leur armée aussi et qu’il n’y a absolument rien à craindre. Il m’est agréable d’informer le Conseil que nous avons déjà commencé à récolter les fruits de nos efforts. Le 7 juillet, les forces de sécurité kosovares ont organisé une cérémonie de remise des diplômes à 61 nouveaux élèves-officiers – 58 Serbes du Kosovo et trois Monténégrins du Kosovo. Aujourd’hui, ce sont des membres actifs des forces de sécurité, en poste dans toutes les unités. Ainsi, même si nous entendons nous rapprocher de nos ressortissants serbes pour résoudre leurs préoccupations, nous ne laisserons à personne le droit d’opposer son veto à ce processus.

Ces derniers mois, nous avons été aux prises avec le comportement très agressif et peu constructif de notre voisin du nord.

Au lieu de normaliser les relations, la Serbie a dressé des obstacles inutiles dans différentes instances régionales et internationales. Cela inclut également la violation de la mise en œuvre d’autres accords de Bruxelles, dont certains ont été complètement bloqués, comme ceux sur l’énergie, la justice et la reconnaissance des diplômes. D’autres ont été entravés à différents stades de leur mise en œuvre, tels que l’accord sur le cadastre, le démantèlement de la protection civile, la revitalisation du pont de Mitrovica, la revitalisation de la rue principale de Mitrovica-Nord ou encore le démantèlement complet des structures parallèles de la Serbie au Kosovo. Les sabotages se poursuivent, et ce qui est le plus préoccupant, c’est la duplicité de la Serbie qui prétend appliquer les accords tout en continuant d’appuyer ses structures parallèles au Kosovo, y compris les municipalités illégales dans le nord et dans d’autres parties du pays. Je tiens à assurer le Conseil

que le Kosovo, pour sa part, mettra en œuvre tous les accords conclus à Bruxelles et, conformément aux recommandations de notre cour constitutionnelle, nous créerons l’association des municipalités serbes.

Nous parlons toujours de normalisation, mais la normalisation ne peut pas être unilatérale. La normalisation et la réconciliation ne peuvent se faire aux dépens de la vérité et de la justice. L’un des derniers actes scandaleux de la Serbie a été d’interdire à l’ancienne Présidente, Mme Atifete Jahjaga, l’entrée en Serbie pour participer à Belgrade à une manifestation qui avait pour objectif de stimuler le dialogue entre les deux pays. Mme Jahjaga comptait assister à la promotion d’un ouvrage contenant des témoignages de femmes torturées et violées au cours de la guerre du Kosovo de 1998-99.

Reconnaître la vérité sur les crimes de guerre commis au Kosovo est la seule façon pour les deux sociétés d’aller de l’avant. La Présidente Jahjaga n’a pas pu lire son discours à Belgrade; je voudrais donc en donner lecture d’une partie ici :

> « Les histoires présentées dans le livre ne sont pas seulement des histoires de torture et de mauvais traitements. Ce sont des histoires sur la forme de torture la plus cruelle. Ce sont des histoires de viol – le viol utilisé comme arme de guerre. Ce sont des histoires d’une vérité qu’on a cherché à occulter, à cacher et à enterrer. Au fil des ans, j’ai rencontré des centaines de personnes qui avaient été victimes de violences sexuelles pendant la guerre, dans différentes parties de mon pays. J’ai écouté leurs histoires attentivement et patiemment; j’ai pleuré pour celles qui avaient besoin que je pleure avec elles, et je suis restée forte pour celles qui avaient besoin que je sois forte. J’ai entendu l’histoire d’une femme de la région de Drenica qui avait été violée continuellement par un groupe de paramilitaires serbes pendant plus de six mois. J’ai parlé à une femme de Gjakova dont le corps avait été mutilé alors qu’elle était violée. Tout récemment, j’ai rencontré l’enfant d’une victime de viol pendant la guerre qui est morte sans avoir obtenu la justice qu’elle attendait depuis tant d’années.
>
> J’espère sincèrement que vous lirez ce livre, le partagerez avec votre famille et vos amis, demanderez à votre gouvernement de punir les auteurs et appellerez à la réconciliation avec vos voisins. Nous ne laisserons personne nous tenir en otages du passé. Les victimes de ces crimes ne pourront jamais trouver la paix tant que les auteurs de ces crimes ne seront pas traduits en justice. C’est là une condition préalable à une paix durable, à des relations de bon voisinage et à un avenir stable pour les générations futures. L’avenir de nos pays est entre nos mains! Que ce soit un avenir de réconciliation et de paix. »

Aucun procès, aucune allégation, aucune insinuation ni certainement aucune déclaration aujourd’hui ne peut changer l’histoire. La guerre du Kosovo a eu lieu sous les yeux du monde, sous les yeux du Conseil. Voilà pourquoi le monde a décidé d’intervenir. Toute tentative de réécrire l’histoire est vouée à l’échec. L’Armée de libération du Kosovo n’est pas une organisation terroriste. C’est le mouvement de libération qui a enregistré le plus de succès dans l’histoire récente. Sami Lushtaku et Ramush Haradinaj ne sont allés se battre à Belgrade. Ils se sont battus chez eux, dans leur pays, pour protéger les civils et libérer une nation. Aussi est-il difficile d’imaginer comment on peut à la fois entretenir les faux discours de ce type et être sincère à propos du passé.

La Serbie doit faire face à son propre passé, non seulement à cause du Kosovo, parce que le Kosovo a sa propre voie maintenant – nous sommes libres, nous sommes indépendants et cela ne changera jamais – mais aussi dans l’intérêt de leurs enfants et de leur avenir. Refuser aux citoyens kosovars le droit d’exister en tant qu’État parce qu’ils sont Albanais est un concept que j’ai entendu auparavant. D’ailleurs, il y a eu toute une opération pour nous expulser du Kosovo, parce que nous étions Albanais. Est-ce à dire que je dois aller vivre en Albanie?

Le Kosovo est un État qui appartient à tous ses citoyens – Albanais, Serbes, Monténégrins, Roms, Turcs, Bosniaques. Il nous appartient à nous tous, et personne ne me dira jamais plus que, parce que je suis Albanaise, je ne mérite pas d’y vivre. Nous y vivons depuis des siècles. Je suis sûre que le Conseil n’est pas là pour écouter une leçon d’histoire, mais j’invite les membres à trouver un ouvrage sur la question s’ils se rendent au Kosovo pour leurs vacances d’été. Un grand nombre de livres écrits par des professionnels et des universitaires racontent l’histoire des Albanais dans les Balkans.

Ces deux derniers jours, un nouveau débat a commencé à circuler en Serbie, un débat lancé par le Président serbe, appelant à un « accord historique » entre la Serbie et le Kosovo, appelant à un compromis.

Qu’il me soit permis de dire que l’indépendance du Kosovo, telle que déclarée en 2008, est un compromis. La proposition du Président Martti Ahtisaari était un compromis difficile et douloureux. Maintenant, tout d’un coup, on voudrait que le compromis soit devenu notre position? Cela ne tiendra pas. Rénover des idées de solutions selon des critères ethniques est dangereux pour l’ensemble de la région. Si nous rejetons le multiculturalisme et la diversité ethnique au sein de nos propres États, à l’intérieur de nos propres frontières, comment prévoyons-nous donc d’exister et de coexister dans l’Union européenne, et plus encore dans un monde toujours plus interdépendant et interconnecté?

Je voudrais le dire haut et fort : le Kosovo et son indépendance ne sont pas un projet temporaire. Le Kosovo est là pour rester, pour toujours. La normalisation et la réconciliation ne peuvent être instaurées par la partition et la soumission. Ce débat ne rend pas justice à ce qu’est le Kosovo aujourd’hui. Je me dois de mentionner que le Kosovo est devenu un endroit où les jeunes excellent au quotidien dans de nombreux domaines. Pas plus tard que le mois dernier, six jeunes kosovars, trois filles et trois garçons de Bonevet, un laboratoire ouvert, ont construit la toute première voiture électrique d’Europe mise au point par des adolescents, à Gjakova. Cet exemple extraordinaire d’ingéniosité nous rend non seulement fiers de nos jeunes, mais également de ces adolescents eux-mêmes, qui, par leurs innovations, éduquent chacun d’entre nous, en nous aidant à prendre conscience de notre entourage et de notre environnement.

Dokufest, le plus grand événement culturel du Kosovo, a eu lieu la semaine dernière dans la belle ville de Prizren. Même si le Kosovo, en raison des circonstances, n’avait pas d’école de cinéma depuis de nombreuses années, il a réussi à produire et à accueillir l’un des 10 principaux festivals internationaux de films et de documentaires au monde. Chaque année, Dokufest croît de plus en plus et rassemble des personnes pour qu’elles travaillent et collaborent non seulement avec les meilleurs producteurs et artistes de la région, mais également du monde entier, plaçant ainsi le Kosovo là où il est naturel qu’il soit : sur la scène mondiale. Comme le suggère le slogan de l’édition de cette année de Dokufest, l’avenir n’est pas mort pour les Kosovars. Il est bien vivant, et cet avenir est vivant pour tous ses citoyens : les Albanais, les Serbes et les autres. Il est regrettable que cette salle soit détournée pour promouvoir des discours et alimenter la haine dans nos publics nationaux.

Il est vrai que certains Serbes ont quitté le Kosovo après la guerre. De la même manière, des Serbes ont quitté la Bosnie, la Croatie et même la Serbie. Mais il n’est pas correct de brandir des chiffres qui sont tout simplement faux. La seule raison pour laquelle un grand nombre de Serbes n’ont pas participé au recensement est que le Gouvernement serbe leur a demandé de ne pas le faire. Il y a eu de la part du Gouvernement de Belgrade une campagne massive appelant les Serbes à ne pas participer au recensement. Nous disposons des données du recensement, mais nous convenons qu’elles doivent être révisées. Nous disposons également de données électorales. Qui vote au nom des Serbes au Kosovo? Les chiffres n’ont pas de sens. Lors des dernières élections seulement, environ 70 000 Serbes ont voté à l’intérieur du Kosovo, et ces données ne concernent que le nord. Alors, de grâce, soyons réalistes. Venez visiter le Kosovo, et vous verrez que ce débat ne lui rend pas justice.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Schoulgin-Nyoni (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais d’abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Tanin, de son exposé complet d’aujourd’hui. Je remercie également de leurs déclarations le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, M. Dačić, et l’Ambassadrice Çitaku.

Depuis la fin du conflit, il y a près de 20 ans, de nets et indéniables progrès ont été enregistrés au Kosovo. Toutefois, l’édification de sociétés pacifiques et prospères requiert une vigilance constante et un engagement sans faille de la part de tous les dirigeants politiques, ainsi que de la communauté internationale qui se tient à leurs côtés. Nous nous félicitons que les premières élections de juin aient été réellement pluralistes et pacifiques dans la plupart des régions du Kosovo, bien que nous déplorions les incidents qui ont eu lieu dans certaines municipalités à majorité serbe. Nous attendons maintenant avec intérêt l’achèvement de la session constitutive de l’Assemblée et la formation d’un gouvernement. Un nouveau gouvernement doit rapidement commencer à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour le bien des populations vivant au Kosovo.

La Suède se réjouit de poursuivre sa coopération bilatérale au service du développement avec le Kosovo, et de continuer de fournir un appui politique au Kosovo pour lui permettre d’accomplir des progrès en matière

de démocratie, de droits de l’homme, d’état de droit et de développement durable et socioéconomique tant pour les femmes que pour les hommes.

Les peuples de la Serbie et du Kosovo envisagent un avenir, ensemble, au sein de l’Union européenne. À cette fin, la normalisation des relations est essentielle. Une coopération régionale et des relations de bon voisinage sont cruciales pour des Balkans occidentaux stables, pacifiques et prospères. Pristina et Belgrade doivent reprendre et revitaliser le dialogue facilité par l’Union européenne. Les deux parties doivent chacune mettre en œuvre les parties de l’accord qui lui reviennent, tout particulièrement le démantèlement des structures parallèles dans les régions à majorité serbe et la création de l’Association/communauté des municipalités à majorité serbe. Il est essentiel que la question du statut n’entrave pas la progression du Kosovo sur la voie de son intégration européenne ni ne l’empêche d’adhérer à des organisations internationales.

Dans le cadre du processus de normalisation, la participation des femmes est essentielle pour favoriser la stabilité et la paix durables et inclusives. Nous notons que le rapport du Secrétaire général (S/2017/640) mentionne qu’ONU-Femmes, de concert avec le Bureau des procureurs spéciaux, a organisé une réunion d’experts sur les violences sexuelles liées aux conflits. La Suède se féliciterait de l’inclusion, dans le prochain rapport du Secrétaire général, d’informations sur ces questions, ainsi que de données ventilées par sexe.

L’ONU et la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo ont fait des contributions inestimables pour nous permettre d’arriver là où nous en sommes aujourd’hui. Cependant, les défis actuels doivent être relevés dans le cadre du processus d’intégration à l’Union européenne, notamment avec la mission « État de droit » menée par l’Union européenne au Kosovo.

Pour terminer, nous réitérons notre désir d’entendre l’avis de M. Tanin sur la possibilité de réduire davantage la structure, la taille et les tâches de la Mission, ainsi que sur la possibilité de rendre semestrielle, au lieu de trimestrielle, la période de présentation des rapports.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, M. Tanin, de son exposé.

Je remercie également le Ministre serbe des affaires étrangères, M. Ivica Dačić, de sa déclaration et prends note de la déclaration de Mme Vlora Çitaku.

Comme nous avons déjà eu l’occasion de le dire, l’Uruguay est pour le respect strict de l’intégrité territoriale et de la résolution 1244 (1999), qui est le fondement juridique pour régler la situation au Kosovo.

Je voudrais commencer par souligner l’importance de la réunion informelle de haut niveau organisée le 3 juillet par la Haute Représentante de l’Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini, et l’engagement pris par les deux dirigeants, ce qui constitue une première étape pour relancer le processus de dialogue entre Pristina et Belgrade après l’interruption due à la tenue des élections en Serbie et au Kosovo. Nous invitons par ailleurs les dirigeants kosovars à œuvrer de manière constructive et à avancer dans la nomination de leurs autorités. Nous soulignons également l’importance du processus de normalisation des relations entre Pristina et Belgrade et du respect des engagements pris au niveau international.

En ce qui concerne les tensions et les incidents survenus au début de la période couverte par le rapport du Secrétaire général (S/2017/640), nous condamnons une nouvelle fois toute rhétorique belliciste et incitation à la haine, à la déstabilisation et aux sentiments ultranationalistes. À l’inverse, nous prenons note avec intérêt du dialogue interne lancé par le Président Aleksandar Vučić au sujet du Kosovo. L’action des dirigeants de la région en faveur de la recherche d’accords mutuellement bénéfiques peut servir les intérêts des deux communautés.

L’Uruguay considère qu’il est essentiel d’avancer dans la voie de la réconciliation, du respect des minorités et de leur intégration dans la société. À cet égard, nous sommes préoccupés par les restrictions à la liberté de circulation des Serbes du Kosovo en raison de la non-reconnaissance des passeports délivrés par la Direction de la coordination du Ministère de l’intérieur de Serbie et par les difficultés que ces personnes rencontrent pour obtenir des documents d’identité au Kosovo.

D’un autre côté, nous nous félicitons de la création à Pristina du Centre de documentation sur les personnes disparues, une initiative qui rassemble des Albanais et des Serbes, et nous saluons l’événement organisé sous les auspices de la MINUK et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme pour sensibiliser à cette question urgente. Nous exhortons les parties à collaborer en ce qui concerne le processus de retour des personnes déplacées, la poursuite des politiques

de réconciliation et le respect du patrimoine culturel et religieux, en particulier les lieux saints.

La MINUK réalise un travail important sur place, en promouvant la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme. Nous saluons les efforts déployés à cette fin par le personnel des Nations Unies, l'Union européenne, la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et la Force de paix au Kosovo, entre autres, qui coopèrent avec la MINUK depuis maintenant un certain temps. Nous soulignons le travail qu'ils accomplissement auprès des jeunes, conformément à la résolution 2250 (2015), avec notamment l'organisation de la première Assemblée de la jeunesse au Kosovo, qui a permis de promouvoir la réconciliation et une vision de l'avenir, ainsi que, de manière générale, les projets mis en œuvre par ONU-Femmes et l'UNICEF, entre autres entités. Nous nous félicitons également du travail qu'effectuent les différentes organisations sur le terrain, qui oeuvrent pour le progrès du Kosovo et la normalisation des relations entre les communautés de la région.

Enfin, nous prenons acte des déclarations du Secrétaire général qui a exprimé les profonds regrets de l'ONU pour les souffrances endurées par toutes les personnes vivant dans les camps de déplacés qui ont été victimes d'intoxication au plomb. Nous nous félicitons de la création d'un fonds d'affectation spéciale qui permettra de mettre en œuvre des projets d'assistance communautaire, principalement dans le nord et le sud de Mitrovica et à Leposavić/Leposaviq, ce dont bénéficieront les communautés rom, ashkali et égyptienne.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Tanin des informations mises à jour sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Je voudrais également saluer la présence aujourd'hui du Ministre Dačić et de l'Ambassadrice Çitaku.

Nous félicitons le Kosovo pour le bon déroulement des élections démocratiques en juin, dont les observateurs internationaux ont confirmé qu'elles avaient été libres, régulière et pacifiques, avec seulement quelques irrégularités ici et là liées à la participation des électeurs. Il s'agit d'une démonstration claire de la maturité démocratique du Kosovo. Il convient de noter la participation importante dans les municipalités à majorité serbe du Kosovo, ce qui met en évidence les progrès réalisés dans l'intégration des Serbes du Kosovo au processus démocratique.

Les États-Unis apprécient à leur juste valeur les efforts déployés par l'ONU au cours des deux dernières décennies pour aider le Kosovo à mettre en place des institutions démocratiques multiethniques respectueuses de la loi et des droits de l'homme. Nous apprécions et soutenons également le rôle vital joué par l'Union européenne en tant que facilitateur du dialogue à Bruxelles. Nous invitons les dirigeants de Belgrade et de Pristina à continuer de prendre les mesures qui s'imposent pour relancer ces pourparlers, mettre pleinement en œuvre les accords issus du dialogue et normaliser les relations. Maintenant que les élections ont eu lieu, les dirigeants kosovars doivent coopérer et former un gouvernement sans délai.

Les États-Unis sont prêts à travailler avec les représentants du Kosovo nouvellement élus à la réalisation de nos objectifs communs, notamment l'intégration euro-atlantique du Kosovo grâce à la normalisation des relations avec la Serbie via le processus de dialogue mené par l'Union européenne, le règlement de la question de la frontière du Kosovo avec le Monténégro pour permettre aux personnes de voyager dans l'Union européenne sans visa, la mise en œuvre de réformes pour renforcer la gouvernance démocratique et l'état de droit et favoriser la croissance économique, et la promotion d'un Kosovo multiethnique, pacifique et stable. Nous y travaillons en partenariat avec le Gouvernement kosovar, les organisations de la société civile et les institutions locales concernées et il nous plaît de voir que les Kosovars, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, ont fait la preuve de leur capacité de travailler avec des partenaires internationaux pour relever les défis restants.

La MINUK est un exemple de réussite des Nations Unies en ce qui concerne le maintien de la paix, mais voilà bien longtemps qu'elle n'a plus de raison d'être, comme nous l'avons déjà dit dans cette salle. Étant donné les progrès réguliers et constants et la maturité affichés par le Kosovo au fil des ans, les États-Unis appellent une fois encore le Conseil de sécurité à décider du retrait progressif et de la fermeture de la Mission. Voilà longtemps que cette décision aurait dû être prise. Dans un premier temps, la période de présentation de rapport devrait être étendue à six mois ou plus. Nous recommandons également que le Secrétaire général nous fournisse dans son prochain rapport une analyse

des réductions qui pourraient faites au niveau du budget et du personnel, en s'attachant tout particulièrement à réduire les doubles emplois puisque le Gouvernement kosovar a démontré depuis longtemps qu'il était parfaitement capable de gouverner.

Conformément à notre responsabilité de veiller à ce que toutes les missions des Nations Unies soient adaptées à la situation sur le terrain et en phase avec celle-ci, le Conseil doit porter un regard honnête sur le Kosovo et reconnaître les progrès et les développements importants qui y sont intervenus. Comment justifier le fait de continuer à financer la Mission alors qu'il y a des besoins plus urgents et plus pressants en matière de maintien de la paix dans d'autres régions du monde. Une chose est claire : nous avons atteint nos objectifs au Kosovo et il est temps de fermer la MINUK.

Enfin, nous renouvelons notre soutien aux efforts du Kosovo pour devenir une démocratie prospère, pacifique et multiethnique, et nous continuons d'appuyer vigoureusement la pleine reconnaissance internationale du Kosovo et son admission à toutes les organisations internationales pertinentes, y compris l'ONU et INTERPOL. Nous encourageons les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à se joindre aux plus de 110 Membres qui ont déjà reconnu le Kosovo en tant qu'État indépendant.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), l'Ambassadeur Zahir Tanin, de son exposé très complet sur les derniers faits nouveaux survenus au Kosovo. De toute évidence, l'Ambassadeur Tanin, un collègue de longue date, est confronté à un défi de taille; mais je dois dire que c'est d'un devoir très méritoire qu'il est appelé à s'acquitter.

Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer la présence à la séance d'aujourd'hui du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, S. E. M. Ivica Dačić. Je le remercie, ainsi que l'Ambassadrice Vlora Çitaku, de leurs déclarations respectives, chargées, c'est compréhensible, d'émotion et de passion. Nous les respectons tous les deux. Les problèmes ne sont pas simples, et c'est ce qui, à notre sens, rend la MINUK nécessaire.

Notre position sur la question dont nous sommes saisis aujourd'hui a toujours été claire et cohérente. Nous réaffirmons notre appui au règlement pacifique et amiable de toutes les questions en suspens entre Belgrade et Pristina, conformément à la Déclaration de Bruxelles. Nous saluons également les efforts que déploie l'Union européenne pour faciliter le dialogue entre la Serbie et le Kosovo. À cet égard, nous prenons note de la réunion informelle qui s'est tenue entre les dirigeants des deux parties à Bruxelles, sous les auspices de la Haute Représentante de l'Union européenne, et de leur détermination à œuvrer au lancement d'une nouvelle phase du dialogue.

Néanmoins, le rapport du Secrétaire général (S/2017/640) indique que le dialogue entre Belgrade et Pristina mené sous les auspices de l'Union européenne a peu progressé. C'est en particulier l'absence d'avancées concernant certaines des dispositions clefs des accords facilités par l'Union européenne, notamment s'agissant de la création de l'Association/communauté des municipalités à majorité serbe, qui reste préoccupante. Voilà pourquoi nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général, qui exhorte les deux parties à reprendre le dialogue et à donner une nouvelle vitalité au processus. Nous espérons que les nouvelles autorités à Belgrade comme à Pristina s'y emploieront dans un esprit positif et constructif, dans le but de régler les questions en suspens et autres différends par des voies pacifiques.

Cela exige que les deux parties se gardent de déclarations et d'actes de nature à alimenter la discorde ethnique et s'efforcent au contraire de créer un climat de confiance propice au dialogue. Le Représentant spécial Tanin a raison lorsqu'il dit que la réconciliation politique doit s'accompagner de la réconciliation sociale, ainsi que de la restauration de la confiance et de la coopération à tous les niveaux. Telle est la base d'une véritable coopération. Il va sans dire que le respect des patrimoines respectifs des deux parties est particulièrement crucial à cet égard. Un échec dans ce domaine serait tout à fait fatal – c'est encore plus vrai en ce qui concerne les préoccupations relatives aux questions démographiques, que le Vice-Premier Ministre a évoquées avec passion. À notre avis, cela doit requérir notre attention.

L'Éthiopie appuie sans réserve le travail dont s'acquitte la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo dans l'exécution de son mandat, en application de la résolution 1244 (1999). La collaboration de la Mission avec les autorités municipales et les représentants des communautés en vue de les aider à protéger les droits des communautés et à promouvoir la réconciliation intercommunautaire et le renforcement

de la confiance mérite d'être saluée. Ses efforts pour promouvoir la réconciliation au Kosovo grâce à une participation accrue des jeunes en appui à la coopération entre les communautés sont également encourageants, de même que l'initiative déployée par les autorités kosovares pour mettre en œuvre des mesures visant à prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation, en invitant une participation constructive des jeunes et des femmes. Nous espérons que la MINUK continuera de promouvoir le dialogue politique, de renforcer la réconciliation entre les communautés et de préserver la sécurité et la stabilité au Kosovo et dans la région. Nous prenons également acte du rôle important que joue l'Union européenne sur les questions concernant le Kosovo, et félicitons la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force de paix au Kosovo pour la contribution précieuse qu'elles apportent dans les domaines de l'état de droit et de la sécurité au Kosovo.

Pour conclure, je tiens à affirmer que la sécurité et la stabilité au Kosovo et dans la région ne seront garanties que lorsque les deux parties manifesteront la détermination et la volonté politique nécessaires. À cet égard, nous encourageons à nouveau les deux parties à poursuivre le dialogue et les négociations dans un esprit d'entente et de compromis, dans le but de trouver une solution mutuellement acceptable.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Tanin, de son exposé, ainsi que le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, S. E. M. Ivica Dačić, et l'Ambassadrice Vlora Çitaku.

L'Italie a renouvelé son investissement dans la stabilisation des Balkans occidentaux. Notre détermination à accompagner ces pays sur la voie qu'ils ont choisie vers l'entrée dans l'Union européenne demeure inébranlable. Les conclusions du Sommet qui s'est tenu à Trieste le 12 juillet, sous la présidence italienne du Processus de Berlin, attestent que, pour nous, la priorité est de maintenir le cap sur l'intégration européenne et d'encourager les pays des Balkans occidentaux à mettre systématiquement en œuvre leurs propres programmes de réforme afin de renforcer la coopération régionale, car il s'agit d'un signe complémentaire probant de leur progrès sur la voie de l'intégration européenne.

Nous sommes fermement convaincus que la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina est un élément crucial de ce tableau et constitue un jalon essentiel d'une stabilité et d'une prospérité durables pour l'ensemble de la région. Dans un tel contexte, nous nous félicitons de la rencontre entre le Président Vučić et le Président Thaçi, qui s'est tenue le 3 juillet sous les auspices de la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini, laquelle a tout notre appui. Nous prenons également bonne note du dialogue interne lancé par le Président serbe sur la question, et attendons avec intérêt sa mise en œuvre. Nous exhortons aussi bien Belgrade que Pristina à faire tout leur possible pour revitaliser leur dialogue, à commencer par l'application des accords déjà conclus. Je rappelle en particulier les questions relatives à la création de l'Association/communauté des municipalités à majorité serbe, sujet que nous allons continuer à suivre avec attention.

Nous nous félicitons que les élections qui se sont tenues en juin au Kosovo se soient déroulées sans incidents majeurs et aient été conformes aux normes internationales, comme l'a conclu la Mission d'observation électorale de l'Union européenne. Nous déplorons les incidents qui se sont produits dans certaines municipalités à majorité serbe pendant la campagne électorale. Un gouvernement solide doit être formé d'urgence pour réaliser des progrès significatifs dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne et pour adopter les priorités politiques qui sont vitales pour le Kosovo, notamment s'agissant de la stabilité financière, du développement économique et de l'état de droit. Nous appelons tous les acteurs politiques à jouer le rôle qui leur revient pour atteindre cet objectif, conclure rapidement la session constitutive du Parlement, nommer un nouveau gouvernement et contribuer à la mise en place d'une dynamique constructive entre ce dernier et la nouvelle opposition.

Je tiens à souligner qu'il importe de consolider l'état de droit, la justice et la lutte contre la corruption – secteur sur lequel l'Italie est prête à partager son expérience. Le fait que les Chambres spécialisées soient devenues opérationnelles est un fait nouveau positif. Il importe maintenant qu'elles bénéficient de l'entière coopération de toutes les parties et qu'elles s'acquittent de leurs tâches. De même, la protection des groupes vulnérables et des minorités et le respect des droits de l'homme sont indispensables pour la réconciliation et pour prévenir la radicalisation. Nous savons gré aux autorités de leurs efforts pour défendre ces principes et nous les encourageons à redoubler d'efforts dans ce sens. À cet égard, nous nous félicitons

également de l’initiative du Secrétaire général d’aider les communautés ayant souffert d’une intoxication par le plomb après leur réinstallation dans des camps de personnes déplacées dans le nord du Kosovo.

Outre les liens bilatéraux d’amitié et de solidarité qui nous unissent à la région, l’Italie appuie de longue date les activités de la MINUK et de la mission « État de droit » menée par l’Union européenne au Kosovo, que nous félicitons vivement, et elle fournit aussi des contingents très importants à la Force de paix au Kosovo, qui est récemment passée sous commandement italien.

À cet égard, je tiens à souligner que le Secrétaire général a enregistré tous les progrès réalisés par Pristina au fil des ans. Dans le même temps, nous sommes également conscients du chemin qui reste à parcourir et des efforts qu’il faudra faire pour surmonter les défis qui continuer d’évoluer. C’est pourquoi nous pensons qu’en coordination avec d’autres acteurs internationaux et dans le cadre de l’examen plus général des opérations de maintien de la paix, il est temps de procéder à une évaluation de la présence des Nations Unies au Kosovo afin de l’ajuster aux besoins actuels du pays, et nous attendons avec intérêt des recommandations en ce sens. Par ailleurs, nous sommes ouverts à une prolongation de la période considérée dans le rapport du Secrétaire général, afin qu’elle soit plus adaptée à l’évolution de la situation sur le terrain.

Pour terminer, je réaffirme notre engagement à aider le Kosovo et les pays des Balkans occidentaux à consolider leurs institutions, à accélérer leur développement et à intensifier la coopération régionale, avançant ainsi vers l’Union européenne, qui est la véritable clef de leur stabilité à long terme. De ce point de vue, il est primordial de s’abstenir de tout propos incendiaire, qui appartient au passé. Il est temps de regarder vers l’avenir et de le construire.

M. Ciss (Sénégal) : La délégation sénégalaise tient tout d’abord à féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Zahir Tanin, pour la clarté de sa présentation du rapport (S/2017/640) du Secrétaire général. Nous tenons également à l’assurer une fois de plus de notre plein soutien. Nos remerciements vont également au Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, M. Ivica Dačić, ainsi qu’à l’Ambassadrice Vlora Çitaku, dont nous avons écouté les déclarations.

Le Sénégal voudrait saluer la bonne tenue, sans incidents ni irrégularités majeurs, des élections législatives du 11 juin. C’est le lieu également pour nous de féliciter l’ensemble des acteurs locaux et internationaux qui ont rendu ce succès possible. Toutefois, au lendemain de ces consultations, nous ne pouvons manquer de regretter la faible représentation des femmes, tel que cela est ressorti du rapport qui vient de nous être présenté. Nous espérons également que les difficultés actuelles rencontrées pour la formation d’une nouvelle majorité gouvernementale seront vite dépassées.

Les progrès limités du dialogue entre Pristina et Belgrade, facilité par l’Union européenne, sont une source de préoccupation pour ma délégation. Ainsi, nous encourageons les parties à redoubler d’efforts dans ce sens et nous réjouissons des efforts continus de l’Union européenne dans ce sens, notamment la rencontre de haut niveau organisée le 3 juillet à Bruxelles par Mme Federica Mogherini, Haute Représentante de l’Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Nous sommes d’avis, comme le Secrétaire général, qu’une autre question importante mérite de recevoir toute notre attention. Je veux parler de la question des personnes disparues, qui doit être une priorité urgente et exige des dirigeants des deux parties de faire preuve d’une volonté politique pour apporter des réponses aux familles qui attendent depuis très longtemps. Ma délégation tient aussi à saluer les efforts déployés dans ce pays pour contrer les risques d’extrémisme violent. Ainsi, les activités déployées dans le cadre de la Mission État de droit menée par l’Union européenne au Kosovo, dont le mandat a été prolongé jusqu’au 14 juin 2018, nous semblent aussi salutaires en ce qu’elles contribuent au renforcement des acquis en matière de défense et de promotion de l’état de droit et des droits de l’homme, ainsi que de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. De plus, nous nous félicitons des activités menées par la MINUK en matière de renforcement des capacités des jeunes, de promotion de la réconciliation, de la justice transitionnelle, des droits de l’homme et de l’appui au processus de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina.

En plus d’encourager la poursuite du dialogue, le Sénégal voudrait exhorter tous les acteurs à poser d’autres jalons allant dans le sens de l’apaisement et du développement, notamment en favorisant la mise en œuvre intégrale des accords déjà conclus. C’est dans ce

sens que nous réitérons notre soutien sans réserve au programme conjoint Union européenne-ONU visant à renforcer la confiance au niveau des communautés par la protection du patrimoine culturel, et nous préconisons aussi le renforcement de la coopération portant sur l'échange d'informations.

Pour conclure, ma délégation souhaite réitérer ses félicitations et son plein appui au Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUK, de même que nous tenons à relever, pour nous en féliciter, l'action constructive de la Force de sécurité du Kosovo, de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et, bien entendu, de l'Union européenne, tous étant des acteurs résolument impliqués en faveur de la paix et du progrès au Kosovo.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial Zahir Tanin de son exposé.

Je souhaite la bienvenue à M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie qui est ici au Conseil pour présenter sa déclaration. J'ai également écouté très attentivement la déclaration de Mme Çitaku.

La résolution 1244 (1999) constitue un fondement juridique important du règlement de la question du Kosovo. Toutes les parties doivent adhérer aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et parvenir à un règlement acceptable par tous, par le dialogue et la négociation dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La Chine respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie, comprend ses préoccupations légitimes concernant la question du Kosovo et salue les efforts qu'elle déploie pour parvenir à un règlement politique de cette question. La situation en matière de sécurité reste à l'heure actuelle relativement stable, même si de nombreux problèmes complexes sous-jacents persistent. La Chine se félicite de la poursuite des contacts entre Belgrade et Pristina et des efforts visant à faire entrer le dialogue dans une nouvelle phase. Nous espérons que les deux parties resteront attachées à la direction générale d'un règlement politique, reprendront le dialogue politique de haut niveau dès que possible, continueront à mettre en œuvre les accords déjà conclus et renforceront progressivement la confiance mutuelle afin de créer les conditions favorables qui leur permettront, en fin de compte, de régler leurs différends de manière pacifique.

Pour les communautés ethniques du Kosovo, la réconciliation et la coexistence pacifique sont dans l'intérêt commun de tous et répondent aux besoins de développement et de prospérité du Kosovo et d'autres pays de la région. La Chine espère que les parties se soucieront toujours en priorité du bien-être des populations, prendront des mesures concrètes pour protéger les droits et les intérêts légitimes de toutes les communautés du Kosovo, éviteront toute rhétorique ou mesure susceptible d'exacerber les tensions et s'emploieront à sauvegarder la paix, la stabilité et le développement dans la région des Balkans. Le Conseil de sécurité doit rester saisi de la question du Kosovo et demeurer engagé à promouvoir son règlement.

La Chine appuie la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, dans l'exercice de ses fonctions conformément à son mandat et dans le cadre de sa coopération constructive avec toutes les parties. Nous espérons que la MINUK, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force de paix au Kosovo continueront de travailler en étroite collaboration, feront des progrès soutenus en vue d'améliorer la situation sur le terrain et joueront un rôle constructif et positif pour régler rapidement la question du Kosovo.

M. Mialkovskyi (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, de son exposé. Il définit clairement les défis politiques qui se présentent au Kosovo après les élections législatives anticipées, ainsi que le nombre de questions pertinentes pour la stabilité et le bien-être des habitants du Kosovo. Je remercie également S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, et Mme Vlora Çitaku, de leurs déclarations.

L'Ukraine regrette que la situation politique au Kosovo reste un sujet de préoccupation en raison de l'incapacité des groupes politiques de parvenir à un accord sur la répartition des postes, ce qui est une condition préalable nécessaire à la mise en place d'un gouvernement efficace. Cette impasse crée des tensions inutiles et pourrait compromettre les efforts visant à préserver la paix et la stabilité dans la région. Nous appelons les dirigeants du Kosovo à faire montre d'unité et à prouver leur volonté de relever les défis immédiats et

à long terme, notamment le développement économique, le règlement de la situation énergétique, le renforcement de l’état de droit, les relations avec la Serbie, etc.

L’Ukraine espère également que les nouvelles autorités donneront priorité à la mise en œuvre des accords conclus dans le cadre du dialogue dirigé par l’Union européenne entre Belgrade et Pristina, notamment la création de l’Association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo. Nous encourageons les dirigeants de Belgrade et de Pristina à faire preuve de responsabilité et à reprendre un dialogue constructif afin de réaliser des progrès dans la normalisation de leurs relations bilatérales, ce qui est essentiel pour les deux parties, mais d’abord et avant tout pour les habitants du Kosovo. Aucun discours nationaliste ou de division ne fera de bien à la région.

L’Ukraine se félicite de la reprise du dialogue de haut niveau mené sous les auspices de l’Union européenne et de la rencontre entre le Président serbe Vučić et M. Thaçi, organisée en juillet par la Haute Représentante de l’Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Nous espérons que l’accord conclu pour entamer une nouvelle phase de dialogue pour la normalisation des relations et la réconciliation sera mis en œuvre à court terme. À cet égard, nous avons pris note de l’initiative du Président Vučić de lancer un dialogue interne sur le Kosovo. Nous espérons qu’il se traduira bientôt par des mesures concrètes.

Nous partageons l’inquiétude du Représentant spécial du Secrétaire général concernant les incidents de violence et de profanation qui se sont produits dans diverses régions du Kosovo. Ces crimes soulignent l’importance d’intensifier les efforts visant à améliorer l’état de droit et l’administration de la justice. Nous apprécions le travail précieux réalisé par la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et par d’autres partenaires internationaux au Kosovo pour renforcer la sécurité et la stabilité. Nous félicitons également la MINUK de nouer le dialogue avec les autorités locales, la société civile, les jeunes et d’autres parties prenantes au Kosovo dans l’objectif d’encourager la coopération intercommunautaire, de renforcer la confiance et de promouvoir la réconciliation sociale.

L’appui de la Mission s’agissant de traiter les problèmes de protection des droits de l’homme, des groupes vulnérables et du patrimoine culturel, ainsi que les problèmes liés aux personnes disparues et à l’extrémisme violent, est à la fois nécessaire et apprécié. L’Ukraine est convaincue que ces tâches importantes, ainsi que d’autres tâches, doivent rester parmi les priorités de la MINUK reconfigurée. À cet égard, nous nous associons sans réserve aux appels à ouvrir des débats ciblés sur la réduction de la Mission et à réexaminer la régularité des séances d’information du Conseil sur le Kosovo.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie M. Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé riche d’informations. De même, elle salue et remercie le Ministre serbe des affaires étrangères, l’Ambassadeur Ivica Dačić. La Bolivie a aussi écouté avec intérêt la déclaration faite par Mme Vlora Çitaku.

La Bolivie réitère son appel à appliquer la résolution 1244 (1999), notamment le plein respect de l’intégrité territoriale, de la souveraineté et de l’indépendance de la République de Serbie. À cet égard, et conformément à la résolution, la Bolivie estime qu’il est important d’axer sa participation d’aujourd’hui sur les points suivants, que je développerai durant ma déclaration : premièrement, l’obligation des parties de respecter les engagements qu’elles ont pris dans le cadre des négociations menées sous les auspices de l’Union européenne; deuxièmement, l’importance de la tâche réalisée par la MINUK dans l’apaisement des tensions entre les parties; troisièmement, le retour des déplacés dans leurs foyers; et, quatrièmement, la lutte contre l’impunité.

En ce qui concerne le premier point, nous exhortons les parties à honorer les engagements qu’elles ont pris lors des négociations menées sous les auspices de l’Union européenne et, dans ce contexte, à travailler en faveur d’un règlement pacifique par la voie du dialogue et de l’obligation de négocier, conformément au droit international, en vue de parvenir à des solutions qui favorisent le progrès et la stabilité dans la région. Dans ce contexte, la Bolivie encourage les parties à se conformer à ce qui a été convenu il y a plus de quatre ans dans la Déclaration de Bruxelles sur la création de l’Association/communauté des municipalités à majorité serbe, qui vise à assurer la sécurité et les droits fondamentaux des Serbes au Kosovo-Metohija. Nous considérons qu’il est essentiel de se baser sur la mise en œuvre de cet accord pour parvenir à un règlement pacifique entre Pristina et Belgrade.

La Bolivie apprécie les efforts déployés par l'Union européenne et appuie l'initiative de la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité en ce qui concerne la réunion informelle qui s'est tenue à Bruxelles le 3 juillet dernier, et qui a abouti à l'engagement des parties à entamer une nouvelle phase du dialogue entre Pristina et Belgrade et à reconnaître l'importance de la mise en œuvre des accords déjà conclus. Nous pensons que ces efforts doivent être menés à bien afin de parvenir à une paix durable, étant entendu que ce sont les Serbes et les Kosovars qui doivent résoudre leurs différends en s'abstenant de faire des discours belliqueux et incendiaires. De même, nous pensons que le dialogue mené sous les auspices de l'Union européenne est propice au renforcement de la confiance entre les parties et à la recherche de solutions mutuellement acceptables. Ce processus exige un engagement ferme, axé sur des mesures de confiance, sans exclure la participation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

En ce qui concerne le deuxième point, nous saluons le travail accompli par la MINUK grâce à sa contribution conjointe, avec les autorités municipales et les représentants de la communauté du Kosovo, à l'appui offert pour protéger les droits des communautés, promouvoir la réconciliation intercommunautaire, mettre en place des mesures de confiance et faciliter le retour des déplacés, notamment l'organisation de la première Assemblée de la jeunesse des Nations Unies organisée au Kosovo conformément à la résolution 2250 (2015) sur la jeunesse, la paix et la sécurité. La Bolivie apprécie ce travail qui a été accompli en conformité avec le mandat confié à la MINUK dans le cadre de la résolution 1244 (1999). Nous encourageons les parties à continuer d'œuvrer pour renforcer la confiance, à recourir aux bons offices pour apaiser les tensions, à utiliser des moyens pacifiques pour chercher des solutions consensuelles qui permettent de sauvegarder la paix, conformément à la Charte des Nations Unies, et à promouvoir le dialogue politique et le respect des droits de l'homme.

S'agissant des déplacés, nous prenons note de la déclaration faite par le porte-parole du Secrétaire général, dans laquelle il annonce sa décision de créer un fonds d'affectation spéciale pour mettre en œuvre des projets d'assistance communautaire en faveur des communautés minoritaires rom, ashkali et égyptienne qui ont été victimes d'intoxication au plomb en raison de leur réinstallation dans des camps de déplacés dans le nord de la province du Kosovo. Nous regrettons que le retour des déplacés dans certaines zones de la province du Kosovo continue d'être reporté. Nous appelons les parties à coopérer et à conjuguer leurs efforts pour les aider ainsi que pour rendre possible et garantir leur retour dans leurs foyers en toute sécurité.

Enfin, en ce qui concerne le Tribunal spécial pour le Kosovo – les Chambres spécialisées du Kosovo –, nous pensons qu'il représente une avancée positive en faveur de la recherche de la justice et de la réconciliation, et qu'il est une partie essentielle du défi qu'affronte ce pays. Les personnes qui se sont rendues coupables de crimes de guerre doivent être traduites en justice, quel que soit leur statut. C'est un impératif moral de respecter le droit de toutes les victimes à la vérité, à la justice et à une réparation.

M. Kawamura (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tanin, de son exposé riche d'informations et de ses services constants. Je tiens également à exprimer ma gratitude pour les déclarations faites par le Premier Vice-Premier Ministre Dačić et l'Ambassadrice Çitaku.

Le Japon se félicite des élections à l'Assemblée législative, qui ont eu lieu le 11 juin dernier au Kosovo et se sont pour l'essentiel déroulées dans la paix. Parallèlement, nous suivons de près les difficultés en cours pour former un nouveau gouvernement, deux mois après la tenue des élections. Le Kosovo a devant lui une multitude de défis, comme la nécessité de mettre en place des politiques économiques qui encouragent la création d'emplois et attirent les investissements étrangers, ainsi que des questions de politique étrangère, avec notamment la normalisation des relations avec la Serbie et la délimitation de la frontière avec le Monténégro. Nous espérons sincèrement que les grands partis formeront rapidement un gouvernement dans le respect des règles en la matière.

Toutefois, le Conseil de sécurité n'a pas besoin de se pencher sur ces questions tous les trois mois. Le Conseil a longuement évoqué la nécessité d'adapter les mandats à la situation sur le terrain, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) en est un parfait exemple. Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2017/460) montre que le risque de violences au Kosovo est bien moins important que dans d'autres régions inscrites à notre ordre du jour, comme le Moyen-Orient ou l'Afrique. Un examen de la MINUK s'impose afin d'évaluer quels sont les fonctions

et mandats qu’elle seule peut assurer. Nous devons nous pencher sur les éventuels doubles emplois entre les activités de la MINUK dans le domaine de l’état de droit et celle de l’Union européenne et de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et envisager de possibles réductions de personnel au sein de la Mission. En outre, il est plus que temps de modifier le cycle de présentation des rapports, qui est le même depuis 1999 alors que les circonstances ont radicalement changé. Un cycle semestriel ou même plus long serait plus que suffisant.

En ce qui concerne l’avenir, la réconciliation entre les communautés albanaise et serbe au Kosovo ainsi que la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie seront absolument déterminantes. Le Japon prend acte des récentes déclarations du Président serbe Vučić concernant le règlement définitif du conflit, l’importance de faire des compromis et la nécessité d’un dialogue interne sur le Kosovo.

Le Japon espère vivement que la normalisation des relations interviendra dans un futur proche grâce à un dialogue continu et sérieux entre les deux camps. Nous appelons toutes les parties à s’abstenir de toute provocation verbale à caractère ethnique et exhortons le nouveau Gouvernement kosovar à promouvoir la réconciliation et la tolérance, notamment grâce à la création de l’Association/communauté des municipalités à majorité serbe. Le Japon invite également toutes les parties prenantes à coopérer pleinement aux travaux des Chambres spécialisées du Kosovo.

En conclusion, nous ne doutons pas que le Kosovo parviendra au développement économique soutenu. Il doit continuer de tirer parti de ses abondantes ressources naturelles en favorisant la mise en place d’un environnement économique prévisible afin d’attirer davantage les investissements étrangers tout en combattant la corruption. Le Japon appuie pleinement les efforts du Kosovo et espère vivement qu’il avancera à pas réguliers vers l’intégration européenne.

M. Sadykov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tanin, de son exposé détaillé sur les faits nouveaux au Kosovo. Nous remercions également le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre serbe des affaires étrangères, M. Dačić, ainsi que M[me] Çitaku de leurs déclarations.

La période à l’examen a été très active compte tenu des élections qui se sont déroulées à la fois en Serbie et au Kosovo. Les événements récents ont changé le paysage et la structure politique des deux côtés. Nous invitons donc au renforcement des mesures de confiance, qui sont plus que jamais nécessaires. Nous nous félicitons des efforts déployés par l’Union européenne et l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) afin d’aider à la tenue d’élections pacifiques, libres et démocratiques. Nous espérons qu’une procédure similaire sera adoptée pour les élections locales au Kosovo en octobre.

Ma délégation félicite l’Union européenne et la Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité de la Commission européenne, M[me] Federica Mogherini, de l’organisation réussie d’une réunion de haut niveau entre les deux parties le 3 juillet à Bruxelles. Nous considérons le résultat de cet événement comme positif puisque les deux dirigeants ont accepté de lancer une nouvelle phase du dialogue qui pourrait s’avérer très prometteuse. À cet égard, nous recommandons vivement aux deux parties de discuter de nouvelles initiatives en vue de trouver une solution mutuellement bénéfique.

Le Kazakhstan appelle les parties à respecter les accords conclus et à éviter toute rhétorique nationaliste et provocatrice, tout en mettant l’accent sur la promotion de la réconciliation et de la confiance entre les communautés, la primauté du droit et les droits de l’homme. Il est également essentiel de promulguer des lois sur l’utilisation des langues, la protection des groupes vulnérables et le patrimoine culturel. Une attention particulière doit être accordée au renforcement du Bureau du Médiateur, mis en place avec l’appui de l’UNICEF.

Nous considérons qu’il est important d’appliquer la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, avec l’aide d’ONU-Femmes, et d’aborder la question de la violence sexuelle liée au conflit. Il faut également mettre en œuvre la résolution 2250 (2015) sur la jeunesse et la paix et la sécurité et appuyer pleinement l’engagement louable des jeunes de toutes ethnies dans la promotion de la réconciliation. En outre, nous pensons que la stabilité sociale ne sera possible qu’avec l’engagement total de l’équipe de pays des Nations Unies, des organisations régionales et sous-régionales et des groupes de la société civile, ainsi que des jeunes, qui œuvrent à l’instauration d’une paix durable.

Nous soulignons donc le besoin urgent d’intensifier les efforts en faveur de la consolidation de la paix, de la prévention des conflits et de la médiation au

Kosovo. La paix n’est possible que lorsque les maillons les plus faibles de la société y trouvent leur juste place. Nous appelons donc à améliorer les conditions de vie des déplacés et des membres des communautés non majoritaires, grâce à de meilleurs services de santé et au développement économique.

Enfin, nous encourageons les dirigeants des deux camps, y compris la nouvelle administration kosovare, à laisser de côté les intérêts politiques étroits et les divisions ethniques et à faire des progrès réels pour honorer les engagements pris en matière de réformes économiques et politiques. À cette fin, il est essentiel d’assurer une coopération étroite sur le terrain entre les autorités du Kosovo, la Force de paix au Kosovo, l’Union européenne, l’OSCE, la mission « État de droit » menée par l’Union européenne au Kosovo, le Conseil de l’Europe et le système des Nations Unies en vue de la pleine mise en œuvre de la résolution 1244 (1999).

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tanin, de son exposé. Je tiens également à souhaiter une nouvelle fois la bienvenue au Conseil de sécurité à l’Ambassadrice Çitaku et au Ministre des affaires étrangères Dačić.

Aujourd’hui, comme d’autres, je respecterai les directives de la note du Président du Conseil de sécurité S/2010/507, qui encourage les membres du Conseil et les non-membres à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins.

Il y a trois mois que le Conseil s’est réuni pour discuter de la situation au Kosovo (voir S/PV.7940). Comme l’indique clairement le rapport du Secrétaire général (S/2017/640), la période qui s’est écoulée depuis a été relativement calme au Kosovo. En juin, des élections libres et régulières ont été organisées avec succès dans le pays. Même si les observateurs électoraux de l’Union européenne ont constaté quelques actes d’intimidation et de violence contre des électeurs au Kosovo et dans les régions serbes du pays, il nous plaît de voir que la grande majorité des Kosovars ont pu s’acquitter pacifiquement de leur devoir démocratique. Nous attendons maintenant de tous les partis au Kosovo qu’ils prennent les mesures qui s’imposent et forment rapidement un gouvernement. Le peuple a parlé. Il veut maintenant un gouvernement qui s’attelle à gouverner, à mettre en place les institutions et à ramener le pays sur la voie de l’intégration européenne.

Fondamentalement, cela signifie qu’il faut relancer le dialogue facilité par l’Union européenne. Faire avancer le dialogue est absolument vital pour le Kosovo et pour la Serbie. C’est la seule voie vers la normalisation des relations entre ces deux pays indépendants. Les lignes sont clairement tracées sur la carte; elles sont fixées et elles ne bougeront pas. Nous ne devons pas nous laisser distraire par les joutes verbales acerbes et excessivement longues dont nous sommes les témoins tous les trois mois dans cette salle entre la Serbie et le Kosovo. Tout ce qui compte se sont les échanges constructifs à Bruxelles, tels ceux entre le Président Vučić et le Président Thaçi le mois dernier.

Des progrès sur les engagements pris dans le cadre du dialogue sont également indispensables pour que le Kosovo continue d’asseoir son statut au sein des organisations internationales. Nous aiderons le Kosovo dans ses efforts en ce sens. Même si nous nous félicitons de notre rôle de facilitateur et d’intermédiaire entre les autorités du Kosovo et INTERPOL, nous espérons vivement que le Kosovo pourra devenir membre à part entière d’INTERPOL, afin que Pristina puisse répondre directement aux demandes des partenaires et que, ensemble, nous puissions nous attaquer au problème de la criminalité internationale.

L’autre évolution notable depuis notre dernière réunion a été l’accord sur le budget de maintien de la paix des Nations Unies. Alors que 600 millions de dollars d’économies ont pu être réalisées sur le budget de maintien de la paix, il semble extraordinaire que celui de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) ne fait qu’augmenter au lieu de diminuer. Quel message envoyons-nous au monde en ce qui concerne les priorités du Conseil? Quel message envoyons-nous lorsque le Kosovo reçoit des fonds supplémentaires pour des panneaux solaires, alors que le Conseil a fait des économies dans nos missions au Darfour, au Soudan du Sud et dans tant d’autres lieux? Cette augmentation du financement est particulièrement difficile à comprendre étant donné la paix et la stabilité qui règnent au Kosovo. Comme le rapport du Secrétaire général (S/2017/640) l’indique clairement, il y a eu relativement peu de défis à la sécurité au Kosovo au cours des derniers mois, un constat que souligne également le récent rapport de la Force de paix au Kosovo, notant que la tendance au Kosovo est de plus en plus positive. Nous reconnaissons tous l’important travail que la MINUK a accompli pendant de nombreuses années au Kosovo. Mais il est temps pour la Mission de réduire la voilure, pas de l’augmenter. En conséquence, nous

sommes déçus de voir que son budget a augmenté cette année, notamment après les nombreux appels en faveur d'une réduction de la Mission lors des trois précédentes séances du Conseil de sécurité.

Je voudrais terminer en me faisant l'écho des observations faites par le représentant de Japon, et en réitérant la position de longue date du Royaume-Uni selon laquelle il est grand temps que le Conseil se réunisse moins fréquemment sur cette question. Le nombre de questions inscrites à notre ordre du jour ne cesse d'augmenter. En tant que Conseil, nous devons concentrer notre temps et notre attention sur de véritables menaces pour la paix et la sécurité internationales. Nous tous dans cette salle devrions être reconnaissants que la situation au Kosovo ne relève plus de cette catégorie.

Mme Gueguen (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tanin, pour son exposé et pour son action à la tête de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je remercie également le Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Dačić, et l'Ambassadrice du Kosovo, Mme Çitaku, pour leurs déclarations.

Je débuterai mon intervention en rappelant, à mon tour, une nouvelle fois, notre souhait d'une révision du rythme d'examen de la situation au Kosovo par le Conseil de sécurité. Alors que le Conseil fait face à une charge de travail en constante augmentation, rien ne justifie plus le maintien d'exposés trimestriels sur la question du Kosovo, dont la situation n'est pas comparable à celle des crises pour lesquelles l'engagement intensif du Conseil est essentiel. Nous pensons également que les développements positifs enregistrés ces dernières années au Kosovo en matière de consolidation des institutions justifient la poursuite du recentrage des actions de la MINUK et de leur coordination avec les autres acteurs internationaux présents au Kosovo. L'immobilisme actuel n'est pas satisfaisant, alors que notre responsabilité, en tant que membres du Conseil de sécurité, est de veiller à ce que les moyens déployés par l'ONU soient pleinement adaptés à la situation sur le terrain. Cela n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui au Kosovo.

La France se félicite de la tenue dans le calme des récentes élections parlementaires anticipées au Kosovo, en présence de nombreux observateurs internationaux. Il s'agit d'un nouveau succès dans la construction d'une culture parlementaire et démocratique apaisée dans ce pays, qui illustre une nouvelle fois les progrès considérables réalisés depuis son indépendance. Transparentes et paisibles dans la plus grande partie du Kosovo, les élections ont toutefois été entachées d'irrégularités qui font apparaître la nécessité d'améliorer encore le système électoral. Nous déplorons également le climat d'intimidation et de violences contre certains candidats et leurs électeurs dans les municipalités serbes du Kosovo.

Il est essentiel que le nouveau Gouvernement, une fois en place, reprenne sans délai la mise en œuvre des réformes essentielles pour l'avenir du pays : le renforcement de l'état de droit, qui est une condition *sine qua non* du rapprochement européen, le développement économique et la pleine mise en œuvre du programme européen de réformes. Il est également déterminant que les forces politiques qui n'appartiendront pas au prochain Gouvernement s'engagent dans un travail d'opposition constructive et privilégient l'esprit de compromis. Après les épisodes de tensions des derniers mois entre Belgrade et Pristina, nous attendons plus que jamais de l'ensemble des acteurs qu'ils fassent preuve de responsabilité et de retenue. La résurgence de discours nationalistes, parfois teintés de références communautaires, est porteuse de danger pour la stabilité de la région, à laquelle les populations du Kosovo et de la Serbie aspirent pourtant toutes deux.

La France est convaincue que l'avenir du Kosovo ne se joue désormais plus prioritairement au sein du Conseil, mais bien dans le cadre du dialogue politique entre Belgrade et Pristina mené sous l'égide de l'Union européenne. L'Union européenne est très claire à ce sujet : pour la Serbie comme pour le Kosovo, le rapprochement européen est conditionné par la normalisation de leurs relations. Il importe à cet égard que les parties fassent preuve de bonne volonté et d'un engagement volontariste au plus haut niveau. Au-delà des déclarations d'intention, nous attendons que l'ensemble des accords conclus en 2013 puis en 2015 soient effectivement mis en œuvre dans les meilleurs délais, y compris s'agissant de la création de l'Association/communauté des municipalités à majorité serbe, qui constitue un élément clef du dialogue.

Nous saluons les efforts de médiation menés depuis le début de l'année par l'Union européenne et sa Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Frederica Mogherini, et espérons que la rencontre du 3 juillet dernier entre les Présidents Thaçi et Vučić permettra de revivifier véritablement le dialogue. Nous appelons instamment les autorités

kosovares et serbes à intensifier leurs efforts en ce sens, afin de produire davantage de résultats concrets dans les mois à venir. Chaque partie doit faire sa part du chemin en adoptant une attitude constructive et en s'abstenant de toute provocation inutile, voire dangereuse pour la stabilité de la région.

Enfin, la poursuite des efforts engagés pour la consolidation de 1'état de droit au Kosovo doit par ailleurs demeurer une priorité. C'est une exigence européenne très forte, que nous soutenons : qu'il s'agisse du renforcement des capacités administratives, de la justice ou de la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, beaucoup doit encore être fait. Cela passe aussi par la lutte contre la radicalisation sous toutes ses formes, et nous saluons à ce titre l'engagement inconditionnel du Kosovo en la matière, au plan local comme au sein de la coalition internationale contre Daech.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous félicitons de la participation du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica Dačić, à la séance d'aujourd'hui et partageons ses graves préoccupations au sujet de la situation au Kosovo. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, et son équipe de leur travail et de leur exposé objectif sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Les évaluations que nous avons entendues montrent que la région continue d'avoir des problèmes graves et profonds qui exigent des solutions urgentes, ainsi que l'attention de la communauté internationale. Il va sans dire que nous avons également écouté avec attention la déclaration de Mme Çitaku.

Aujourd'hui, beaucoup de délégations ont peint un tableau de la situation très positif qui ne concorde pas avec notre évaluation. Si je puis, je vais en faire part au Conseil. Le projet du Kosovo continue de révéler la fragilité de ses fondements. Nouvelle preuve du dysfonctionnement des institutions artificiellement créées du Kosovo, l'éclatement d'une crise politique interne empêche depuis plus de deux mois les vainqueurs des élections parlementaires anticipées du 11 juin de s'atteler au travail. Il semble que les responsables politiques de Pristina, avec un sentiment d'impunité totale, manquent aux engagements qu'ils ont pris dans le cadre du dialogue de Bruxelles. Il n'y a pas eu la moindre avancée concernant la question fondamentale de la création d'une communauté des municipalités à majorité serbe au Kosovo, qui a pourtant été approuvée dès avril 2013. Nous exhortons les médiateurs de l'Union européenne à intensifier leurs efforts pour régler cette question afin que les garanties cruciales pour assurer le respect des droits des Serbes du Kosovo et des autres minorités de la province soient enfin mises en place.

Les problèmes liés à la protection du patrimoine religieux et culturel serbe demeurent aussi critiques que jamais. Nous notons avec une vive préoccupation que des Serbes sont encore victimes d'agressions, que des incendies criminels visent leurs propriétés et que des tentatives sont faites pour empêcher le retour des réfugiés et des personnes déplacées. Les tentatives en cours des autorités albanaises du Kosovo pour s'approprier les biens appartenant à l'Église orthodoxe serbe, ainsi que la difficulté de faire respecter les droits des fidèles, soulèvent également de graves inquiétudes. À cet égard, nous voudrions appeler l'attention des membres du Conseil sur des cas encore plus précis de mesures illégales prises par les autorités kosovares concernant les biens de l'Église.

Par exemple, l'Agence kosovare de lutte contre la corruption, qui loue un bâtiment situé sur une parcelle de terrain appartenant à la seule cathédrale orthodoxe de Pristina encore ouverte au culte, Saint Nicolas, n'a pas payé de loyer depuis novembre 2013. L'arriéré s'élève maintenant à 400 000 euros – somme que le débiteur, l'Agence de lutte contre la corruption, n'a aucune intention de payer. Les nombreuses tentatives faites par l'Église orthodoxe serbe pour obtenir justice auprès des autorités municipales n'ont pas abouti, non plus que nos appels aux États-Unis ou à l'Union européenne. L'Église orthodoxe serbe envisage de porter l'affaire devant un tribunal, mais un jugement favorable ne serait pas nécessairement exécuté vu l'état pitoyable du système judiciaire.

Je vais vous donner un autre exemple. Un tribunal kosovar, où siègent des magistrats internationaux, a rendu une décision confirmant les droits de propriété du Monastère de Visoki Dečani qui, soit dit en passant, est un site du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Mais la municipalité refuse d'accepter cette décision qui, faut-il croire, va à l'encontre des intérêts du peuple albanais. Les autorités kosovares ignorent la demande de l'Église orthodoxe serbe de remettre en état un certain nombre de c'édifices religieux, notamment l'église du Christ Sauveur à Pristina. Les Albanais du Kosovo essaient de mettre en place un blocus économique contre l'Église orthodoxe serbe et de la priver de ses biens et moyens

d'existence. De telles mesures prouvent que la politique de Pristina tendant à édifier une société multiethnique dans la province a échoué.

Le Gouvernement albanais du Kosovo suscite des obstacles aux pèlerins et personnes déplacées serbes qui visitent la province. Cette situation ne doit pas échapper à l'attention. Entre autres choses, alors que Pristina envisage de demander maintes et maintes fois son admission à l'UNESCO, le système judiciaire kosovar n'est pas au-dessus de tout reproche. Les juges albanais du Kosovo ne cessent de remplacer les serviteurs étrangers de Dame Justice, qui sont soumis à une pression politique. Souvent, leurs verdicts sont frappés de nullité par des instances supérieures ou renvoyés pour examen plus approfondi. Le processus traîne en longueur sans raison valable.

La préservation de l'état de droit et la lutte contre la corruption soulèvent aussi de graves inquiétudes dans la province. Les autorités albanaises du Kosovo ne respectent pas les accords relatifs à la liberté de circulation des détenteurs de documents serbes. Pristina considère ces documents comme non valides, en particulier ceux délivrés par les municipalités serbes du nord du Kosovo, et ne les reconnaissent pas, contraignant leurs détenteurs à obtenir des cartes d'identité de la République du Kosovo pour se déplacer à travers la province.

La conduite d'une enquête en règle sur les violences commises par la prétendue Armée de libération du Kosovo et la comparution en justice de tous leurs auteurs, quelle que soit la position actuelle de ceux-ci, ont progressé lentement. Tous les obstacles juridiques à la mise en route des travaux des Chambres spécialisées de La Haye ont été écartés. Nous comptons que le Conseil de sécurité recevra bientôt des informations sur les premiers résultats de leurs travaux.

Il importe toujours de freiner la diffusion du radicalisme et du terrorisme au Kosovo. Le territoire de la province est utilisé pour recruter des combattants qui se rangeront aux côtés des extrémistes au Moyen-Orient et pour les préparer à commettre des actes terroristes dans d'autres pays. Nous prenons note de l'attitude hostile à la Russie de nos partenaires occidentaux au Kosovo. Comment pourrions-nous qualifier autrement les déclarations provocantes faites par des représentants de l'OTAN qui exhortent les autorités kosovares à affronter « la guerre hybride » qu'apparemment la Russie conduit afin d'étendre son influence dans les Balkans occidentaux. Les assertions selon lesquelles la Russie chercherait à redessiner les frontières dans les Balkans occidentaux sont des mensonges d'une flagrante absurdité et des tentatives transparentes pour inspirer aux populations de la région de l'hostilité à notre égard. Je voudrais rappeler au Conseil qu'en 1999 les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN ont conduit une véritable guerre chaude dont personne n'a assumé la responsabilité.

Le Commandant de la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), le général de division Fungo, prenant la parole devant le Parlement européen, a qualifié la Russie de principale menace qu'affrontait le Kosovo, parallèlement aux tensions interethniques, à l'extrémisme religieux et aux problèmes posés par les réfugiés et les migrants. Une fois de plus, personne n'a réussi à présenter une quelconque preuve concrète en la matière. Aujourd'hui, il semble que ce soit devenu une mode en certains milieux d'accuser la Russie sans la moindre preuve. Cela s'appelle de la diffamation. Pendant longtemps, le commandement de la KFOR au Kosovo a refusé tout contact avec les représentants de la Russie. Nous savons que récemment une solution a été trouvée : il a été demandé aux représentants de la Russie de se rendre au quartier-général de l'OTAN, à Bruxelles, pour y rencontrer le commandement de la KFOR. C'est certainement un cadre bien choisi pour une discussion d'importance.

Eviter tout contact avec les représentants d'un pays qui est membre permanent du Conseil de sécurité va à l'encontre du mandat de la KFOR, tel que stipulé dans la résolution 1244 (1999). Cette pratique est absolument inacceptable. Nous invitons à mettre fin d'urgence à la diffamation de la Russie et de sa politique extérieure, notamment dans les Balkans occidentaux. Notre politique dans la région est fondée sur le respect de nos partenaires et de leurs intérêts. Nous notons avec regret que le fait d'imposer dans la région la politique de l'OTAN conduit visiblement à déstabiliser une situation déjà fragile. Par exemple, le Monténégro a adhéré à l'OTAN malgré l'opinion de sa population, à laquelle on n'a pas daigné demander son avis. Il a fallu plus de deux ans pour surmonter la crise politique prolongée en Macédoine, due à une ingérence étrangère; il ne s'agissait pas de la Russie, mais plutôt d'une tentative pour ignorer les vœux de l'électorat.

Encore une fois, bien qu'elle soit accusée, la Russie n'est pas intervenue. Nous voyons là des tentatives visant à rompre les liens d'amitié traditionnels entre la Russie et les pays des Balkans occidentaux. Nous sommes unis par des siècles d'amitié et de liens avec

ces peuples. Imposer les politique de l'OTAN, essayer d'attirer ces pays dans cette alliance conduit à exacerber les multiples problèmes politique, ethniques, religieux et interethnique des Balkans, ce qui risque de mener à un potentiel accru de conflit dans la région.

Je reviens au Kosovo. Dans la situation actuelle, nous ne voyons aucune justification à soulever l'idée de changer le rythme trimestriel d'examen de la question du Kosovo au Conseil de sécurité. Il n'est pas possible de réduire la présence des Nations Unies dans la province avec la MINUK. Les Nations Unies jouent un rôle clef, irremplaçable dans les affaires du Kosovo et la MINUK reste un instrument essentiel du suivi international et du traitement des problèmes touchant la normalisation de la situation – conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, qui reste pleinement en vigueur. Quant à l'idée de mettre un terme à la MINUK, nous tenons à souligner que nous y sommes catégoriquement opposés. Il est inacceptable que le Conseil de sécurité soit guidé par des considérations purement financières s'agissant de prendre des décisions sur la présence des Nations Unies au Kosovo. En fait, cela semble trahir un désir de se débarrasser d'une structure capable d'offrir un tableau objectif de ce qui se passe dans la province. Nous ne devons pas créer une réalité virtuelle et nous efforcer de voir sous une lumière favorable une situation qui, depuis que la province s'est séparée de la Serbie, n'a fait que se détériorer.

Le Président (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tanin, pour l'exposé très complet qu'il a fait au Conseil sur le rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2017/640). L'Égypte lui réitère son plein appui dans l'exécution de son mandat, et nous nous félicitons du rôle clef qu'a joué l'ONU au cours de la période considérée pour aider le Kosovo à renforcer ses institutions.

Nous souhaitons également la bienvenue à M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, ainsi qu'à l'Ambassadrice Çitaku, et je les remercie de leurs déclarations.

L'évolution de la situation politique et économique et en matière de sécurité au Kosovo a une incidence directe sur la paix et la stabilité dans la région. Gardant cela à l'esprit, l'Égypte accueille avec satisfaction le fait que les institutions du Kosovo ont organisé avec succès les élections législatives prévues et appelle les acteurs politiques à surmonter sans tarder leurs différences et à former un nouveau gouvernement, afin qu'ils puissent relever les défis auxquels ils sont confrontés, faire avancer le programme de réforme et s'appuyer sur les progrès accomplis dans les domaines économique et de la sécurité et dans l'instauration de l'état de droit, comme le reflète la période considérée. Il s'agit, entre autres, de l'accélération de la croissance économique, de la réduction du chômage et de l'amélioration du climat d'investissement au Kosovo.

Nous exprimons notre inquiétude au sujet des références que le rapport fait aux graves difficultés auxquelles se heurte le dialogue entre Pristina et Belgrade. L'Égypte pense que le dialogue de haut niveau entre les deux parties, mené sous les auspices de l'Union européenne, est l'instance la plus appropriée pour le règlement pacifique de toutes les questions en suspens, et nous exhortons Belgrade et Pristina à renouer le dialogue. Nous nous félicitons de la réunion informelle tenue entre les Présidents Vučić et Thaçi en juillet à Bruxelles et de la déclaration faite par les deux Présidents sur l'importance de mettre en œuvre sans plus tarder les accords déjà conclus.

Nous exprimons également notre préoccupation quant à la montée de la haine et des sentiments nationalistes et ethniques, et nous exhortons les deux parties à s'abstenir de tout discours incendiaire, qui ne fait qu'alimenter les tensions et les divisions internes. Nous appelons les deux parties à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de toute mesure ou initiative unilatérale susceptible d'exacerber les tensions.

Nous appelons les diverses parties au Kosovo à suivre la voie du dialogue et de la compréhension et à s'efforcer de traiter toutes les questions dans le cadre des institutions publiques existantes.

Pour terminer, et compte tenu de l'importance que nous accordons à la consolidation de la paix et de la stabilité dans la région, nous tenons à réaffirmer une fois de plus l'importance des efforts déployés par la communauté internationale pour aider Belgrade et Pristina à surmonter leurs divergences et à parvenir à des solutions de compromis qui soient justes et durables, acceptées par les deux parties et qui pourraient jeter les bases d'une paix et d'une stabilité dans la région. Nous les encourageons également à accélérer l'intégration régionale dans les institutions européennes, laquelle

permettrait d'améliorer la situation dans l'ensemble de la région.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Serbie a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je lui donne la parole.

M. Dačić (Serbie) (*parle en serbe; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Comme je l'ai dit précédemment, Mme Çitaku a passé son temps à parler des mêmes choses dont elle avait précédemment parlé et à porter des accusations liées au présumé nettoyage ethnique des Albanais. Elle a dit qu'elle n'a pas inventé d'histoires, mais simplement fourni des données précises. Je pense qu'en disant que c'était une comédie, elle a insulté le Conseil de sécurité, les États Membres et les représentants. Je ne sais pas si le Conseil est prêt à accepter cette déclaration; je n'ai rien contre cela. D'autres choses m'inquiètent bien davantage : le fait que les États-Unis, la France et le Royaume-Uni aient évidemment aligné leur position sur celle du Kosovo concernant la nécessité de clore la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Comment cela doit-il donc être interprété? Ils disent vouloir être le partenaire de la Serbie. Pensent-ils qu'il suffit de mener à terme le processus de sécession et de dire ensuite que nous n'avons plus besoin d'en parler? J'ai posé une question; quelqu'un va-t-il répondre à cette question? Quelqu'un va-t-il un jour mentionner ici les plus de 200 000 Serbes qui ont été persécutés, dont seulement 1,9 % sont rentrés? Pensent-ils que nous ne devons plus jamais le mentionner?

J'ai présenté au Conseil des données datant de 1981, l'année où les manifestations ont débuté au Kosovo et où le Kosovo a commencé à demander son indépendance et le statut de république. Milošević n'était pas au pouvoir à l'époque; c'était l'époque de la Yougoslavie communiste. À l'époque, 43 000 Serbes vivaient à Pristina. Où sont donc ces Serbes aujourd'hui? J'ai également mentionné d'autres villes. Va-t-on nous dire, d'accord, ils ne sont plus là, nous n'allons donc plus nous réunir ici pour en discuter?

Toutes les grandes puissances que j'ai mentionnées ont profondément offensé le peuple serbe par leur comportement, car les victimes serbes veulent que justice leur soit rendue, tout comme les Albanais et toutes les autres victimes. Si 1 000 personnes ont perdu la vie entre 1999 et aujourd'hui, et que personne n'a été accusé de ces morts, alors les victimes serbes demandent justice elles aussi. Après tout, les États-Unis refusent 41 % des demandes de visa venant du Kosovo. Il s'agit d'informations officielles. Si la situation au Kosovo est si bonne, comme Mme Çitaku le prétend, alors pourquoi les Albanais fuient-ils le Kosovo en masse pour aller en Europe?

En ce qui concerne le Gouvernement, le Président parle de paix et de ses diverses initiatives. M. Mustafa parle également de diverses initiatives dans trois municipalités du centre de la Serbie et explique qu'il a reçu des représentants de l'est du Kosovo. À qui mentent-ils donc? Aujourd'hui, ils ne représentent qu'eux-mêmes, mais en réalité ils sont le peuple qui a persécuté des centaines de milliers de Serbes au Kosovo. Bien sûr, je n'accuse pas Mme Çitaku personnellement, mais ce n'est pas la peine de prétendre que cela ne s'est jamais produit.

Mme Çitaku a présenté l'Armée de libération du Kosovo comme le mouvement de libération le plus prospère, mais il est inscrit par les États-Unis sur leur liste des organisations terroristes. Je voudrais simplement demander à Mme Çitaku, lorsqu'elle évoque cette question, de se rappeler que la Serbie est en train de rembourser les dettes contractées par le Kosovo à l'époque où la Yougoslavie existait encore. Pourquoi n'en parle-t-elle pas? Pourquoi ne dit-elle pas qu'elle ne veut pas que nous remboursions les dettes contractées par son pays? Quelques millions de dollars ont déjà été payés. Dans certaines situations, le Kosovo c'est la même chose que la Serbie, alors que ce n'est pas le cas dans d'autres situations.

Quiconque pense que la situation au Kosovo a été réglée se trompe lourdement. Un Premier Ministre a été accusé de crimes de guerre, tandis qu'un autre est favorable à l'unification du Kosovo et de l'Albanie. Sans aller dans les détails, quiconque pense qu'il suffit de proclamer unilatéralement une sécession pour résoudre le problème ou qu'il suffit de reconnaître un pays pour régler le problème a oublié les enseignements de l'histoire et tous les événements survenus dans les Balkans au cours du siècle dernier. La France et la Serbie sont des partenaires stratégiques. Nous avons signé un accord. Est-il logique de faire ce genre de déclarations ici alors que nous n'en avons pas discuté auparavant?

Je ne souhaite à aucun autre pays de connaître le même sort que la Serbie. J'espère que ce qui est arrivé à la Serbie n'arrivera à aucun des pays représentés ici. Ce qui est sûr, c'est que nous ne provoquerons pas de

guerres. La majorité des Albanais du Kosovo participent aux guerres menées par l'État islamique d'Iraq et du Levant. Les habitants de la Serbie n'y participent pas. Il serait difficile pour quelqu'un de l'extérieur d'expliquer cette situation à quelqu'un qui n'est pas informé.

Je demande à ceux qui pensent que des séances comme celles d'aujourd'hui ne doivent plus se tenir de prendre cette décision. Je les invite à présenter cette proposition. Je les invite à proposer que la résolution 1244 (1999) soit révoquée et annulée. Personne ne consulte la Serbie à ce sujet. Nous connaissons tous la situation qui règne sur le plan international. Nous sommes conscients qu'une telle décision ne peut pas être adoptée par le Conseil de sécurité. Cela étant, je prie certains membres de ne pas insulter la Serbie. La Serbie est un pays fier qui a beaucoup contribué à la création et à la formation de l'Organisation des Nations Unies, contrairement à d'autres pays qui ont accueilli Hitler avec des bouquets de fleurs. Nous avons rompu notre pacte avec lui le 27 mars 1941. Je demande à tout le monde de ne pas l'oublier.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne la parole à Mme Çitaku pour qu'elle fasse une deuxième déclaration.

Mme Çitaku (*parle en anglais*) : Une fois de plus, je m'excuse d'abuser du temps du Conseil, mais il y a des choses qui doivent être mises au point.

Premièrement, nous sommes très fiers du fait que l'on ne retrouve pas de descendants de Milošević au sein de notre classe politique. Nous avons des gens, de jeunes dirigeants, qui ont combattu Milošević et Šešelj – les pires criminels que l'Europe ait connue après la Seconde Guerre mondiale. Contrairement à d'autres, nous sommes fiers du passé de nos dirigeants.

Deuxièmement, cette enceinte n'est pas l'endroit approprié pour mener un débat sur les identités civiles ethniques et nationales et sur la façon dont elles se recoupent. Ce n'est pas l'enceinte appropriée pour parler de ceux qui sont arrivés dans les Balkans en premier, de ceux qui sont venus au septième siècle, d'où ils sont venus ou des populations qu'ils ont trouvées sur place. Nous pouvons organiser un séminaire pour mener ce genre de discussions. Les historiens peuvent se réunir. Ils peuvent débattre et se mettre d'accord ou pas. Je suis Albanaise de souche et une citoyenne fière du Kosovo. En ce qui me concerne, ces identités coexistent en parfaite harmonie; l'une n'exclut pas l'autre.

Troisièmement, le Kosovo avait des frontières bien avant d'avoir un statut d'État. Notre pays était une unité fédérale au sein de l'ex-Yougoslavie jusqu'à ce que Milošević accède au pouvoir et nos frontières ont été délimitées avant que nous ne déclarions notre indépendance.

Quatrièmement, notre indépendance n'est pas le fruit d'un mouvement sécessionniste. Notre indépendance est le fruit d'une dissolution consensuelle de la Yougoslavie. Cela ne concerne pas seulement le Kosovo; cela concerne également la Slovénie, la Croatie, la Bosnie, la Serbie, le Monténégro et la Macédoine. Il ne s'agit donc pas d'un mouvement sécessionniste.

Cinquièmement, en ce qui concerne la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, il y a eu un long processus de négociations mené sous l'égide de l'ONU. Une proposition a été présentée par l'ancien Président Martti Ahtisaari, ce qui a abouti à la déclaration par le Kosovo de son indépendance.

Sixièmement, à la demande de la Serbie, la Cour internationale de Justice s'est prononcée sur la légalité de la déclaration d'indépendance du Kosovo, et sa décision est bien claire et sans équivoque. Le Kosovo avait bien le droit de proclamer son indépendance. C'est ce qu'a conclu la Cour internationale de Justice – pas moi. Je suggère à M. Dačić de relire la décision rendue par la Cour parce qu'il semble l'avoir oubliée.

Septièmement, le Kosovo n'est pas parfait. Je ne prétends nullement que le Kosovo soit parfait. Nous avons beaucoup de problèmes. Il nous reste encore beaucoup à faire en matière d'état de droit et de lutte contre la criminalité organisée et la corruption et pour donner de meilleures perspectives d'avenir à tous nos citoyens. Toutefois, le Kosovo n'est pas le seul pays à être confronté à de tels défis. La plupart des pays des Balkans occidentaux font face aux mêmes défis. D'ailleurs, le Kosovo ne fait plus partie des 30 premiers pays dont sont originaires les demandeurs d'asile en Europe. La Serbie est bien avant nous. Cela signifie-t-il que la Serbie est un État défaillant? Non.

Une fois de plus, en ce qui concerne les Serbes vivant au Kosovo, je prie le Conseil de me donner quelques instants. Voici les chiffres présentés par la Commission électorale centrale cette année. Il y a eu 9 617 votes serbes dans la municipalité de Novobërdë; 13 902 à Shtërpcë; 5 689 à Ranillug; 4 664 à Partesh; 5 689 à Kllokot; et 21 411 à Gracanicë. Dans les quatre municipalités du nord, il y a eu 58 138 votes serbes. Au total, cela fait 123 774 votes et comme nous le savons tous, ce sont les personnes âgées de plus de 18 ans

qui votent. Donc, si tel est le nombre d’électeurs, quel est le nombre de citoyens? Encore une fois, je ne dis pas que tous les Serbes sont mauvais, mais les chiffres qui ont été présentés ici ne sont pas exacts.

Enfin, pour terminer, j’invite tout le monde à venir au Kosovo, pour voir personnellement ce qu’est le Kosovo.

La séance est levée à 13 heures.